

Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire
Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**INVENTAIRE DES AIRES DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES DE LA
GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
AUTOMNE 2007 ET PRINTEMPS 2008**

par

Renée Faubert

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Sainte-Anne-des-Monts, septembre 2009

Rapport technique

Référence à citer :

FAUBERT, Renée. 2009. Inventaire des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine – Automne 2007 et printemps 2008. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire. Sainte-Anne-des-Monts. 59 p.

RÉSUMÉ

Une série d'inventaires aériens ont été réalisés à l'automne 2007 et au printemps 2008 dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans le but de recenser les aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) utilisées durant les périodes migratoires de la sauvagine. Les ACOA font parties des onze types d'habitats fauniques qui obtiennent une protection légale en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., c. C-61.1). Ces inventaires constituent le troisième dénombrement du genre depuis l'adoption du règlement sur les habitats fauniques (RHF) (C- 61.1, r.18). Les recensements antérieurs remontent à 1998 et 1990-1992 pour notre région.

Au total, 175 parcelles ont été survolées à quatre reprises et 144 294 anatidés ont été observés comparativement à environ 61 000 individus en 1998. Cette importante augmentation du nombre d'oiseaux s'est évidemment fait ressentir sur la distribution territoriale. Il en est résulté la création de 54 nouvelles ACOA qui s'ajouteront aux 76 qui possèdent déjà un statut légal dans notre région. La très grande majorité d'entre elles se retrouvent dans le secteur de la péninsule gaspésienne, les autres étant dispersées aux Îles-de-la-Madeleine.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES ANNEXES	ix
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE	3
3. DÉROULEMENT DE L'INVENTAIRE.....	4
3.1 Péninsule gaspésienne	4
3.2 Îles-de-la-Madeleine.....	5
4. COÛTS DES INVENTAIRES	6
5. RÉSULTATS ET DISCUSSION	7
5.1 Répartition des ACOA.....	7
5.2 Représentativité des espèces.....	7
6. DÉSIGNATION DES AIRES DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES.....	14
7. CONCLUSION.....	23
REMERCIEMENTS.....	25
LISTE DES RÉFÉRENCES	27
LES ANNEXES.....	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Coûts des inventaires aériens d'ACOA 2007-2008	6
Tableau 2.	Répartition sectorielle des parcelles d'inventaire et des nouveaux habitats retenus	7
Tableau 3.	Résultats des inventaires 2007-2008 par groupes d'espèces et par secteur	8
Tableau 4.	Représentativité de chaque espèce identifiée au cours des quatre inventaires 2007-2008, secteur péninsule gaspésienne	12
Tableau 5.	Représentativité de chaque espèce identifiée au cours des quatre inventaires 2007-2008, secteur Îles-de-la-Madeleine.....	13
Tableau 6.	Liste des 54 nouvelles aires de concentration d'oiseaux aquatiques répondant à la définition réglementaire en 2007-2008	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation des parcelles d’inventaire du secteur de la péninsule gaspésienne. .	4
Figure 2.	Localisation des parcelles d’inventaire du secteur des Îles-de-la-Madeleine	5
Figure 3.	Comparaison des résultats d’inventaires de 1998 et 2008, secteur de la péninsule gaspésienne	10
Figure 4.	Comparaison des résultats d’inventaires de 1998 et 2008, secteur Îles-de-la-Madeleine	11
Figure 5.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de La Haute-Gaspésie	16
Figure 6.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé	17
Figure 7.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC du Rocher-Percé.....	18
Figure 8.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de Bonaventure	19
Figure 9.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC d’Avignon	20
Figure 10.	Localisation des aires de concentration d’oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, aux Îles-de-la-Madeleine	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1.	Détail des coûts des inventaires 2007-2008	31
Annexe 2.	Résultats des quatre inventaires 2007-2008 par parcelle et par espèce	33
Annexe 3.	Liste des noms français et scientifiques des espèces d’anatidés recensés en 2007-2008.....	59

1. INTRODUCTION

L'inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été réalisé à l'automne 2007 et au printemps 2008. Quatre survols par secteur ont eu lieu autour de la péninsule gaspésienne ainsi qu'aux Îles-de-la-Madeleine. C'était la troisième fois qu'un tel type d'inventaire se déroulait. Le premier inventaire complet s'étant tenu en 1990 et 1992 et le deuxième en 1998.

Ces dénombrements ont pour but premier de répertorier les aires de concentration de la sauvagine en périodes migratoires et d'attribuer un statut de protection légal permanent aux parcelles rencontrant le normatif énoncé ci-bas. Malgré que les espèces d'oiseaux recensées soient de juridiction fédérale, il revient au gouvernement du Québec de protéger leur habitat. Les résultats servent, entre autre, de référence lors de l'analyse de divers projets de développement. Les aires de concentration d'oiseaux aquatiques, font partie des 11 types d'habitats qui sont protégés en vertu du Règlement sur les habitats fauniques (C-61.1, r.18) qui découle du chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Cet habitat se définit ainsi :

Aire de concentration d'oiseaux aquatiques: un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de 2 ans, d'une zone intertidale, d'un herbier aquatique ou d'une bande d'eau d'au plus 1 kilomètre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 hectares, caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre mesuré selon le tracé d'une ligne droite reliant les deux points du rivage les plus éloignés ou 1,5 par hectare; lorsque les limites de la plaine d'inondations ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux.
(L.R.Q., c. C-61.1, a. 128.1, 128.6 et 128.18).

Bastien et Desrosiers (2003) mentionnent que pour l'ensemble de la province de Québec, la programmation des inventaires aériens d'ACOA était initialement prévue aux cinq ans. À la suite d'une réévaluation de la situation en 2002 par un comité de travail sur les aires de concentration d'oiseaux aquatiques, il a été suggéré pour des raisons budgétaires, de plutôt réaliser ces inventaires sur une période de sept ans. Selon les mêmes auteurs et pour les mêmes raisons, le nombre de survols des parcelles est passé de trois à deux par saison migratoire. Le premier inventaire automnal devant avoir lieu avant l'ouverture de la chasse à la sauvagine.

Malgré les recommandations du comité de travail, ce n'est qu'après un délai de presque dix ans que nous avons pu mettre à jour le portrait des ACOA de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

2. MÉTHODOLOGIE

La méthode d'inventaire est conforme au guide des normes d'inventaire de la sauvagine (Lepage *et al.* 1989). Nous nous sommes également référés à la compilation du premier inventaire quinquennal provincial 1987-1994 (Desrosiers et McNicoll 1997) ainsi qu'au *cahier rouge* (MLCP 1988) contenant les cartes à l'échelle 1:50 000 des parcelles d'inventaire.

Deux types d'aéronefs ont dû être nolisés pour réaliser les quatre survols des deux secteurs de la région. Pour les rives de la péninsule gaspésienne, c'est l'hélicoptère qui a été préconisé. Les modèles suivants ont été utilisés : Jet-Ranger 206B avec fenêtres panoramiques à l'arrière à l'automne 2007 et Robinson R44 au printemps 2008. Pour les Îles-de-la-Madeleine nous avons dû réquisitionner, tout comme par le passé, les services d'un avion bi-moteur Britten Norman Islander parce qu'aucun hélicoptère n'y est basé en permanence. Ce n'est pas l'aéronef idéal pour effectuer ce genre de travail mais nous avons tout de même pu compter correctement les d'oiseaux aquatiques présents sans toutefois pouvoir tous les identifier à l'espèce.

L'équipe d'inventaire était composée de trois techniciens de la faune. L'utilisation d'un appareil de positionnement par satellite (GPSmap 60CSx) muni de cartes numériques a facilité grandement la navigation puisque les coordonnées géographiques du début de chaque parcelle ont été déversées dans le GPS. Un magnétophone à cassette et un enregistreur numérique ont été utilisés pour consigner les observations. Les résultats ont d'abord été compilés avec le logiciel Excel et ensuite transférés au système d'information sur les habitats (SIH).

La longueur de la ligne de rivage, qui est en fait une sommation de segments rectilignes, et la superficie d'habitat en terres humides sont les deux variables permettant de vérifier si les parcelles répondent à la définition réglementaire. Compte tenu de la topographie régionale, c'est la longueur de rivage qui a été utilisée la plupart du temps pour faire le calcul de densité de chaque unité d'inventaire.

3. DÉROULEMENT DE L'INVENTAIRE

3.1 Péninsule gaspésienne

Les inventaires ont débuté à la parcelle numéro 18-03-03 située à la limite ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie pour se terminer à la parcelle numéro 19-14-03. Cette dernière est localisée au pont reliant la province du Nouveau-Brunswick à celle du Québec près de l'embouchure de la rivière Ristigouche (figure 1). Afin de respecter les heures de marées recommandées, dont l'influence se fait surtout sentir dans la partie ouest de la rive nord de la péninsule, l'inventaire s'est déroulé sur deux demi-journées. La première ; de Les Capucins à l'aéroport de Gaspé et la deuxième ; de Gaspé à Matapédia puis un transit de retour vers Ste-Anne-des-Monts ou Matane selon le cas. L'hélicoptère devrait idéalement débuter et terminer sa course à l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts. Le carburant disponible aux aéroports de Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé et Bonaventure a permis le ravitaillement complet de l'hélicoptère sans que nous ayons eu à distribuer des barils de Jet-A ailleurs sur le territoire.

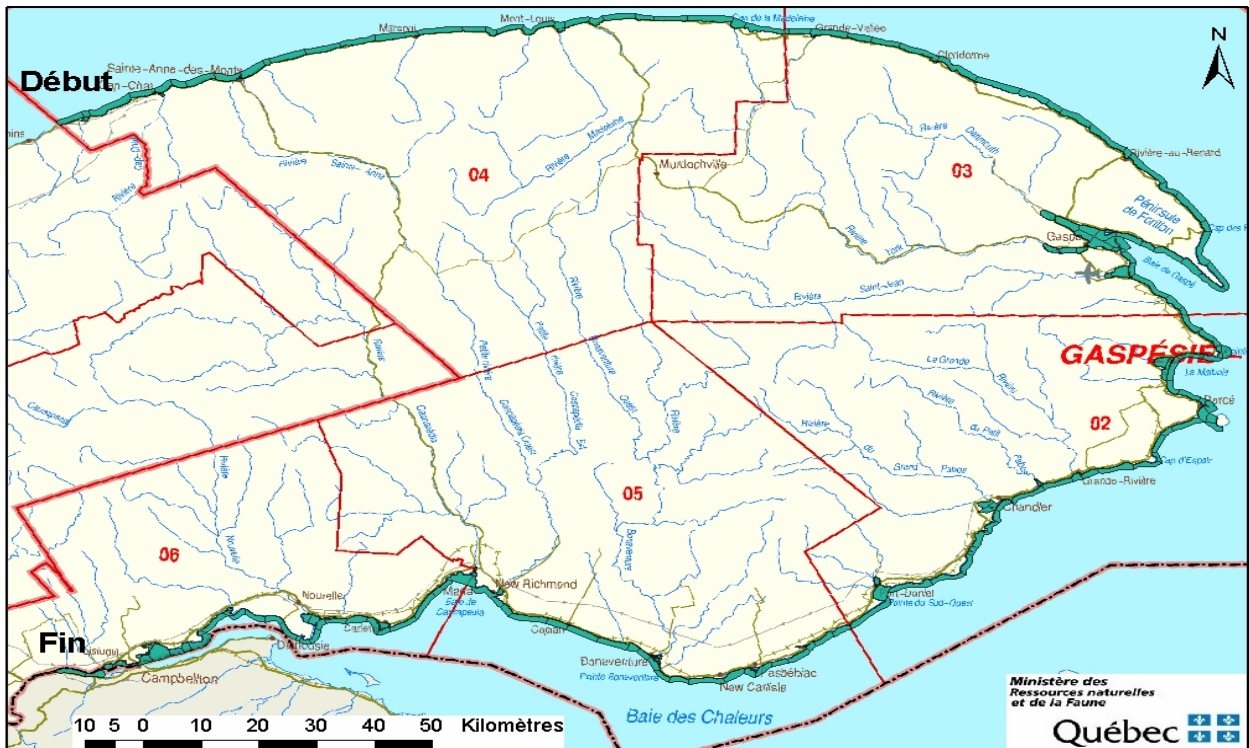


Figure 1. Localisation des parcelles d'inventaire du secteur de la péninsule gaspésienne.

Les deux survols automnaux ont été réalisés les 9 et 10 septembre (avant chasse) ainsi que les 16 et 17 octobre 2007. Les deux survols printaniers se sont déroulés les 5 et 6 mai et aussi les 12 et 13 mai. La durée moyenne d'un inventaire est d'environ huit heures pour 175 parcelles. L'ensemble des dénombrements, excluant les mises en place et retraits (1-Alma / Matane, 2-Alma / Sainte-Anne-des-Monts et 3-4 Mascouche / Sainte-Anne-des-Monts), ont nécessité 33,2 heures de vol. Ces données sont comparables à celles présentées dans le rapport de 1998 (Landry 1999). Les secteurs des parcs nationaux de Forillon et de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé abritant des colonies d'oiseaux en falaise n'ont pas été survolés au printemps afin d'éviter le dérangement des oiseaux en période de nidification.

3.2 Îles-de-la-Madeleine

Le secteur périphérique des Îles-de-la-Madeleine, ses lagunes intérieures, l'île d'Entrée et l'île Brion (figure 2), ont été couverts en avion à deux reprises à l'automne 2007 soit les 15 septembre (avant chasse) et 27 octobre et deux autres fois au printemps 2008 soit les 7 et 15 mai. Le temps de vol requis a été d'environ 2,5 heures pour 62 parcelles. Un total de 10,5 heures a été nécessaire pour la réalisation des quatre inventaires. Ces données sont comparables à celles de 1998 (Landry 1999). À la différence de l'hélicoptère, l'avion ne comportait pas de système de communication avec les observateurs assis à l'arrière.

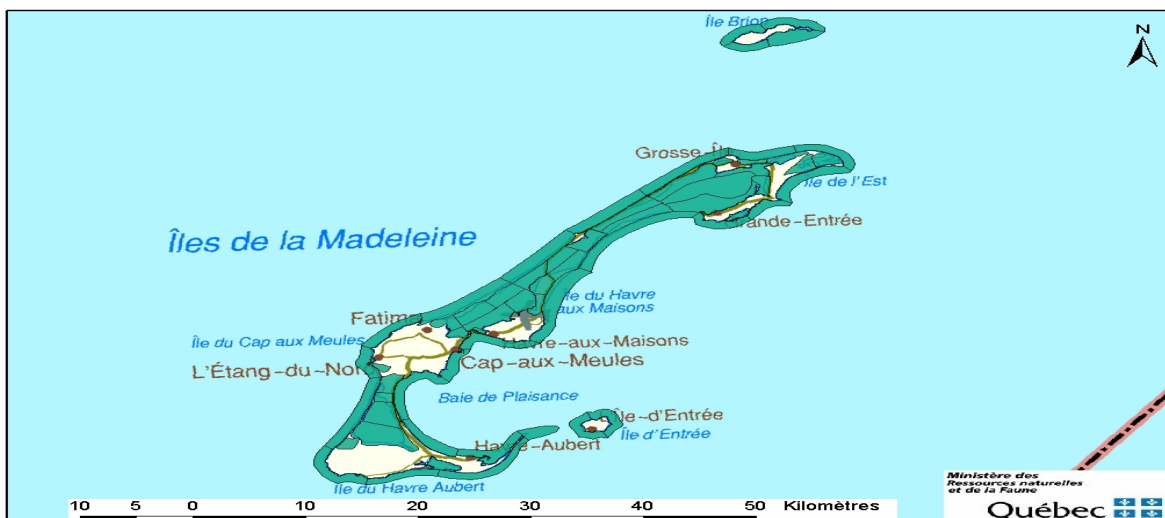


Figure 2. Localisation des parcelles d'inventaire du secteur des Îles-de-la-Madeleine

4. COÛTS DES INVENTAIRES

Afin de faciliter la planification des prochains inventaires d'ACOA pour la région, les coûts engendrés sont présentés au tableau 1. Le nolisement d'un hélicoptère et d'un avion à quatre reprises, incluant les frais de mises en place et de retraits des hélicoptères ainsi que le carburant, a totalisé un montant de 52 868 \$. Les frais de voyage du personnel technique, incluant les billets d'avion d'Air Canada pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine, représentent 13 882 \$. Ainsi, l'ensemble des dépenses pour la réalisation des inventaires des ACOA est en 2007-2008 de 66 750 \$. On retrouve le détail de ces coûts à l'annexe 1.

Tableau 1. Coûts des inventaires aériens d'ACOA 2007-2008

Numéro inventaire	Date	Secteur	Nombre heures de vol	Coût aéronef ¹	Coût frais de voyage	Total
ACOA-1 automne 2007	9 et 10 septembre	Péninsule gaspésienne	10,5	14 883 \$	551 \$	15 434 \$
	15 septembre	Îles-de-la- Madeleine	3,0	1 800 \$	2 853 \$	4 653 \$
Sous-total:				16 683 \$	3 404 \$	20 087 \$
ACOA-2 automne 2007	16 et 17 octobre	Péninsule gaspésienne	8,8	13 225 \$	437 \$	13 662 \$
	27 octobre	Îles-de-la- Madeleine	2,5	1 500 \$	2 823 \$	4 323 \$
Sous-total:				14 725 \$	3 260 \$	17 985 \$
ACOA-3 printemps 2008	5 et 6 mai	Péninsule gaspésienne	6,8	9 621 \$	619 \$	10 240 \$
	7 mai	Îles-de-la- Madeleine	2,5	2 000 \$	2 937 \$	4 937 \$
Sous-total:				11 621 \$	3 556 \$	15 177 \$
ACOA-4 printemps 2008	12 et 13 mai	Péninsule gaspésienne	7,1	7 839 \$	618 \$	8 457 \$
	15 mai	Îles-de-la- Madeleine	2,5	2 000 \$	3 044 \$	5 044 \$
Sous-total:				9 839 \$	3 662 \$	13 501 \$
Total 4 inventaires:				52 868 \$	13 882 \$	66 750 \$

1 Incluant les frais de mise en place et de retrait de l'hélicoptère.

5. RÉSULTATS ET DISCUSSION

5.1 Répartition des ACOA

Nous avons inventorié 237 des 240 parcelles cartographiées, dont 178 sont situées en Gaspésie et 62 aux Îles-de-la-Madeleine. Trois parcelles situées au nord de l'île Bonaventure n'ont pas été survolées afin éviter le dérangement de la colonie de fous de Bassan (*Morus bassanus*). Ce recensement a permis d'identifier 106 parcelles répondant à la définition réglementaire. Au tableau 2 on peut voir que, de ces parcelles, 52 étaient déjà protégées en vertu du règlement sur les habitats fauniques (C- 61.1, r.18). Il y aura donc 54 nouveaux habitats fauniques (48 en Gaspésie et 6 aux Îles-de-la-Madeleine) qui obtiendront un statut légal réglementaire d'ici les prochaines années et qui s'ajouteront aux 76 ACOA qui sont actuellement protégées dans notre région. Le territoire inventorié représente approximativement 1115 kilomètres de rivage dont 724 autour de la péninsule gaspésienne et 391 aux Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 2. Répartition sectorielle des parcelles d'inventaire et des nouveaux habitats retenus

Secteur	Nombre maximum parcelles inventoriées	Nombre kilomètres de rivage	Nombre parcelles conformes (≥ 50 ind./km ou $\geq 1,5$ ind./ha)	Nombre nouveaux habitats
Péninsule gaspésienne	175	724	98	48
Îles-de-la-Madeleine	62	391	8	6
Total	237	1115	106	54

5.2 Représentativité des espèces

Comme nous n'avons effectué que deux survols au cours de l'automne 2007 et deux autres au printemps 2008, les résultats obtenus ne constituent pas un portrait complet de l'abondance et de la répartition de la sauvagine sur le territoire mais ils peuvent tout de même être utilisés à titre indicatif. De plus, de nombreux facteurs peuvent influencer la répartition spatiale et temporelle des oiseaux, tels les conditions météorologiques, le moment de la journée où fut réalisé l'inventaire et les dérangements humains (Lupien 2009).

Les résultats d'inventaires répartis par dates et groupes d'anatidés sont présentés au tableau 3. On remarque que le secteur de la péninsule gaspésienne supporte la très grande majorité des individus avec environ 94% des 144 294 anatidés observés au cours des quatre survols. Les canards barboteurs, les canards plongeurs, les canards de mer et les oies et bernaches étaient présents partout à chacun des inventaires sauf le groupe des oies et bernaches qui était rare ou absent aux Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 3. Résultats des inventaires 2007-2008 par groupes d'espèces et par secteur

Date d'inventaire	Canards barboteurs	Canards plongeurs	Canards de mer	Oies et bernaches	Sauvagine non identifiée	Total sauvagine	Autres espèces ¹
SECTEUR PÉNINSULE GASPÉSIENNE							
9 et 10 septembre 2007	6 886	928	5 995	1 342	0	15 151	91
16 et 17 octobre 2007	7 371	3 179	33 008	3 661	729	47 948	1
Sous-total automne :	14 257	4 107	39 003	5 003	729	63 099	92
5 et 6 mai 2008	1 131	4 078	28 825	7 120	24	41 178	1 459
12 et 13 mai 2008	524	4 737	19 284	7 496	4	32 045	2 432
Sous-total printemps :	1 655	8 815	48 109	14 616	28	73 223	3 891
Total:	15 912	12 922	87 112	19 619	757	136 322	3 983
SECTEUR ÎLES-DE-LA-MADELEINE							
15 septembre 2007	3 337	7	30	13	0	3 387	3 206
27 octobre 2007	665	82	268	0	5	1 020	55
Sous-total automne :	4 002	89	298	13	5	4 407	3 261
7 mai 2008	610	340	1 390	0	72	2 412	548
15 mai 2008	299	405	496	10	3	1 213	1 398
Sous-total printemps :	909	745	1 886	10	75	3 625	1 946
Total:	4 911	834	2 184	23	80	8 032	5 207
TOTAL RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE							
Septembre 2007	10 223	935	6 025	1 355	0	18 478	3 297
Octobre 2007	8 036	3 261	33 276	3 661	734	48 968	56
Sous-total automne :	18 259	4 196	39 301	5 016	734	67 446	3 353
Mai 2008	1 741	4 18	30 215	7 120	96	43 590	2 007
Mai 2008	823	5 142	19 780	7 506	7	33 258	3 830
Sous-total printemps :	2 564	9 560	49 995	14 626	103	76 848	5 837
Total:	20 823	13 756	89 296	19 642	837	144 294	9 190

1 Cormorans, hérons, huards, etc. n'ont pas été systématiquement inventoriés à chaque survol.

Pour la péninsule gaspésienne, le nombre d'individu présenté par groupe d'espèces affiche une certaine variabilité entre les inventaires mais le nombre total demeure relativement équivalent d'une saison à l'autre avec un total 63 099 individus observés en automne et 73 223 au printemps. Le même constat s'applique également aux Îles-de-la-Madeleine mais avec des résultats plus modestes de l'ordre de 4 407 anatidés à l'automne 2007 et 3 625 au printemps 2008 (tableau 3).

Toutes saisons confondues, le groupe le plus représenté en Gaspésie est celui des canards de mer avec 87 112 oiseaux ou environ 64% des effectifs. Les trois autres groupes se partageant entre 9% et 14% du nombre total. Par contre, aux Îles-de-la-Madeleine, ce sont les canards barboteurs que l'on retrouve en plus grand nombre avec 4 911 individus, soit à peu près 61% du contingent observé. Les oies et bernaches ne représentent que 23 mentions ce qui équivaut à moins de 1% du total des quatre inventaires.

Pour l'ensemble de la région, on semble observer une certaine tendance par rapport aux deux saisons d'inventaire. Tout d'abord, la quantité de canards barboteurs est relativement la même au printemps et à l'automne. Il y a cependant trois fois plus de canards plongeurs et deux fois plus de canards de mer au printemps alors qu'il y a quatre fois plus d'oies et de bernaches qui sont observées à l'automne. La majorité des bernaches du Canada ont été vues dans les estuaires de rivière du bout de la péninsule ainsi que sur le côté sud gaspésien. Quant à elle, les oies blanches étaient plus spécifiquement localisées dans la Baie-des-Chaleurs. Les données détaillées des inventaires à propos des espèces et de la densité de sauvagine par parcelle peuvent être consultées à l'annexe 2.

Les autres espèces d'oiseaux le plus fréquemment observés tels les cormorans, hérons, plongeurs huards ont été compilés dans une catégorie à part (tableau 3) mais non pas été systématiquement recensés à chacun des quatre survols. Ceci explique la grande variation des résultats entre les différents dénombrements.

À la figure 3, on peut comparer la représentativité des groupes en relation avec la période migratoire pour les inventaires de 1998 et de 2007-2008 en Gaspésie. Règle générale, on observe plus d'oiseaux en 2007-2008, que ce soit à l'automne ou au printemps et ce pour chacun des groupes, mis à part le nombre des canards barboteurs du printemps 2008 qui a quelque peu diminué. On y voit également qu'il y a eu une importante augmentation des canards de mer depuis le dernier inventaire de 1998.

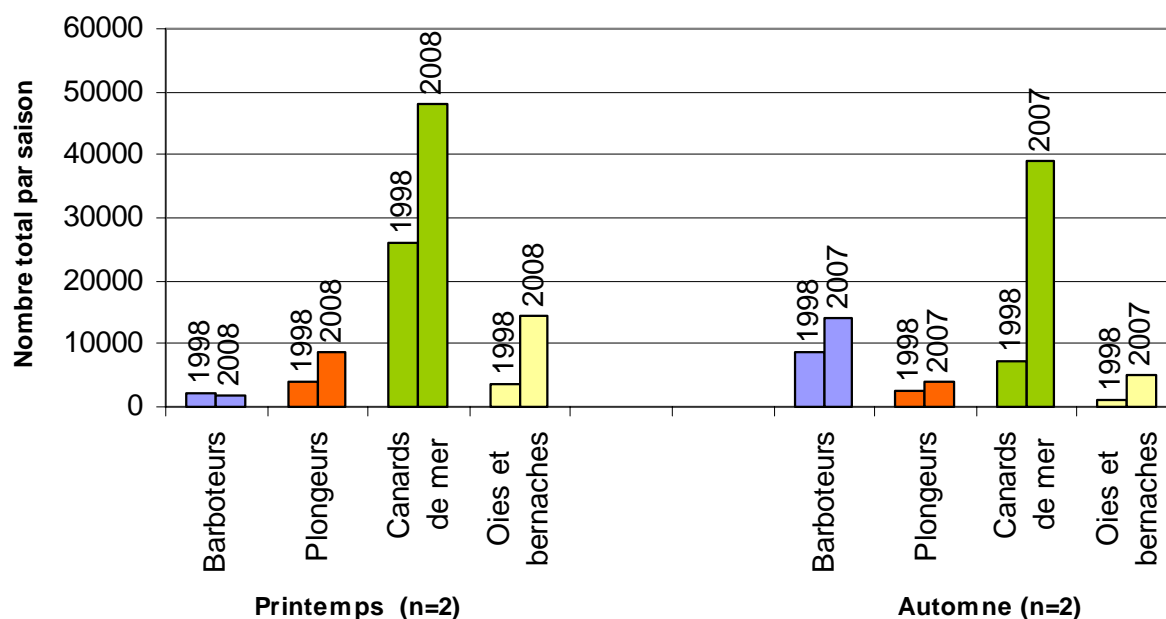


Figure 3. Comparaison des résultats d'inventaires de 1998 et 2008, secteur de la péninsule gaspésienne

On retrouve la même information à la figure 4 pour le secteur des Îles-de-la-Madeleine. Encore une fois, le nombre d'individus a augmenté en 2007-2008 sauf pour les canards de mer qui étaient en moins grand nombre à l'automne 2007. En automne, ce sont les canards barboteurs qui sont de loin le groupe d'anatidés le plus important pour les deux années de suivi. Comme il n'y a eu qu'un seul inventaire printanier en 1998 (Landry 1999), on ne peut pas comparer le nombre total d'individus entre les saisons ni avec les données de la Gaspésie. Cette partie du graphique n'a été insérée qu'à titre informatif en comparaison avec les résultats d'un seul inventaire de 2008. Le nombre total de sauvagine observé était de 2552 au printemps à pareille date en 1998 et de 3217 en 2008.

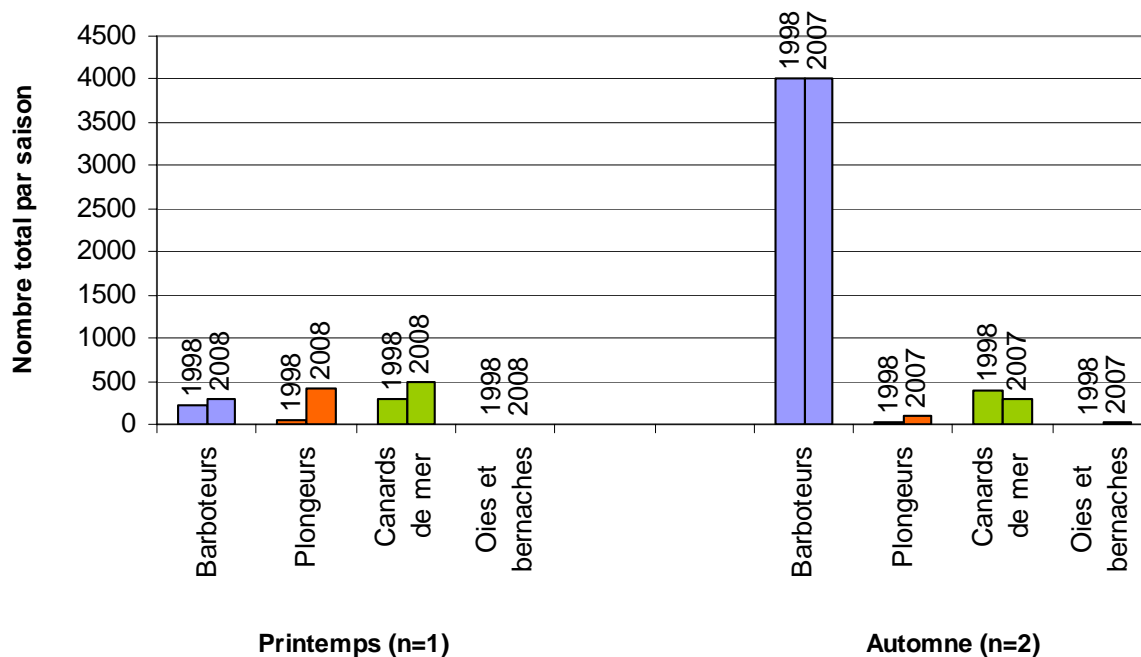


Figure 4. Comparaison des résultats d'inventaires de 1998 et 2008, secteur Îles-de-la-Madeleine

Les tableaux 4 et 5 présentent le nombre et le pourcentage des espèces identifiées à chacune des sorties pour la péninsule Gaspésienne et les Îles-de-la-Madeleine. Au total, 22 espèces d'anatidés ont été vues en Gaspésie et 20 espèces aux Îles. Dépendamment des dates d'inventaire, ce sont les macreuses, eiders à duvet ou canards noirs qu'on retrouve en plus grand nombre et cela dans les deux aires d'étude. Afin d'alléger le texte, les noms scientifiques de toutes ces espèces se retrouvent à l'annexe 3.

Tableau 4. Représentativité de chaque espèce identifiée au cours des quatre inventaires 2007-2008, secteur péninsule gaspésienne

GASPÉSIE	Automne 2007				Printemps 2008			
	ACOA-1		ACOA-2		ACOA-3		ACOA-4	
	9 et 10 septembre		16 et 17 octobre		5 et 6 mai		12 et 13 mai	
	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%
canard noir	4286	28,4 %	5161	10,8 %	679	1,6 %	366	1,1 %
canard colvert	498	3,3 %	378	0,79 %	205	0,5 %	10	0,03 %
canard siffleur	2	0,01 %						
sarcelle d'hiver	1 242	8,2 %	234	0,5 %	92	0,2 %	46	0,1 %
sarcelle à ailes bleues	112	0,7 %	4	0,01 %				
sarcelle sp.	66	0,4 %	560	1,2 %	2	0,005 %	26	0,1 %
canard pilet	64	0,4 %					5	0,02 %
barboteur sp.	616	4,1 %	1034	2,2 %	153	0,4 %	71	0,2 %
fuligule milouinan ou petit fuligule					1	0,002 %	26	0,1 %
fuligule à collier					46	0,1 %	60	0,2 %
garrot à oeil d'or	2	0,01 %	190	0,40 %	408	1,0 %	85	0,3 %
petit garrot					68	0,2 %	114	0,4 %
grand harle	159	1 %	119	0,2 %	259	1 %	2 560	8,0 %
harle huppé					173	0,4 %	712	2,2 %
harle sp.	697	5 %	2 282	5 %	2 995	7 %	989	3,1 %
harle couronné			79	0,2 %	10	0,02 %	2	0,01 %
plongeur sp.	70	0,5 %	509	1 %	118	0,3 %	189	0,6 %
harelde kakawi	2	0,01 %	40	0,1 %	33	0,1 %	23	0,1 %
eider à duvet	2 432	16 %	25 731	54 %	4 757	12 %	2 705	8,4 %
macreuse noire	47	0,3 %			976	2 %	539	1,7 %
macreuse brune	2 455	16 %	95	0,2 %	63	0,2 %	14	0,04 %
macreuse à front blanc	397	3 %	270	1 %	12 437	30 %	14 976	46,7 %
macreuse sp.	202	1 %	5 077	11 %	9 965	24 %	787	2,5 %
arlequin plongeur	4	0,03 %			316	1 %	75	0,2 %
canard de mer sp.	396	3 %	1 795	4 %	278	1 %	165	0,5 %
oie des neiges					2 500	6 %	3 730	11,6 %
bernache du Canada	1 322	9 %	3 661	8 %	3 111	8 %	892	2,8 %
bernache cravant	20	0,1 %			1 509	4 %	2 874	9,0 %
canard sp.			729	2 %	24	0,1 %	4	0,01 %

Tableau 5. Représentativité de chaque espèce identifiée au cours des quatre inventaires 2007-2008, secteur Îles-de-la-Madeleine

ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Automne 2007				Printemps 2008			
	ACOA-1 15 septembre		ACOA-2 27 octobre		ACOA-3 7 mai		ACOA-4 15 mai	
	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%
canard noir	712	21,0 %	255	25,0 %	273	11,3 %	116	9,6 %
canard colvert	89	2,6 %	5	0,5 %	33	1,4 %	11	0,9 %
canard siffleur					6	0,2 %	2	0,2 %
canard chipeau	60	1,8 %						
sarcelle d'hiver	164	4,8 %	103	10,1 %	100	4,1 %	62	5,1 %
sarcelle à ailes bleues	6	0,2 %						
sarcelle sp.	561	16,6 %	100	9,8 %	38	1,6 %	10	0,8 %
canard pilet					8	0,3 %	8	0,7 %
barboteur sp.	1745	51,5 %	202	19,8 %	152	6,3 %	90	7,4 %
fuligule milouinan ou petit fuligule					121	5,0 %	46	3,8 %
fuligule à collier					44	1,8 %	28	2,3 %
garrot à oeil d'or	5	0,1 %			25	1,0 %	37	3,1 %
petit garrot					23	1,0 %	6	0,5 %
grand harle					2	0,1 %	74	6,1 %
harle huppé							17	1,4 %
harle sp.	2	0,1 %	5	0,5 %	46	1,9 %	23	1,9 %
harle couronné			6	0,6 %				
plongeur sp.			71	7,0 %	79	3,3 %	174	14,3 %
harelde kakawi			8	0,8 %				
eider à duvet			205	20,1 %	527	21,8 %	181	14,9 %
macreuse noire					40	1,7 %		
macreuse brune	5	0,1 %	1	0,1 %	20	0,8 %		
macreuse à front blanc			19	1,9 %			306	25,2 %
macreuse sp.			30	2,9 %	100	4,1 %		
canard de mer sp.	25	0,7 %	5	0,5 %	703	29,1 %	9	0,7 %
bernache du Canada	13	0,4 %					10	0,8 %
canard sp.			5	0,5 %	72	3,0 %	3	0,2 %

6. DÉSIGNATION DES AIRES DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES

Le nombre total d'oiseaux aquatiques tels les canards, les oies et les bernaches, communément appelés sauvagine, a été compilé pour chacune des parcelles d'inventaire. Par la suite, le calcul de densité a été fait pour déterminer quelles seraient les zones qui atteindraient le cadre normatif pour l'obtention d'un statut légal. La protection des nouveaux habitats deviendra effective seulement à la suite d'une série d'obligations administratives. Un délai pouvant aller jusqu'à deux ans peut être envisagé pour compléter tout le processus de désignation.

À la suite de l'identification des nouvelles ACOA, un processus de consultation régionale interministérielle doit être enclenché préalablement à l'envoi de la demande de cartographie légale au Bureau de l'Arpenteur Général du Québec (BAGQ). La date de tombée annuelle pour l'ajout de nouveaux habitats fauniques est le 1^{er} mai. Tout le processus réglementaire associé à cette démarche est très bien détaillé dans le rapport d'inventaire des ACOA de la région Saguenay–Lac-St-Jean (Lupien 2009).

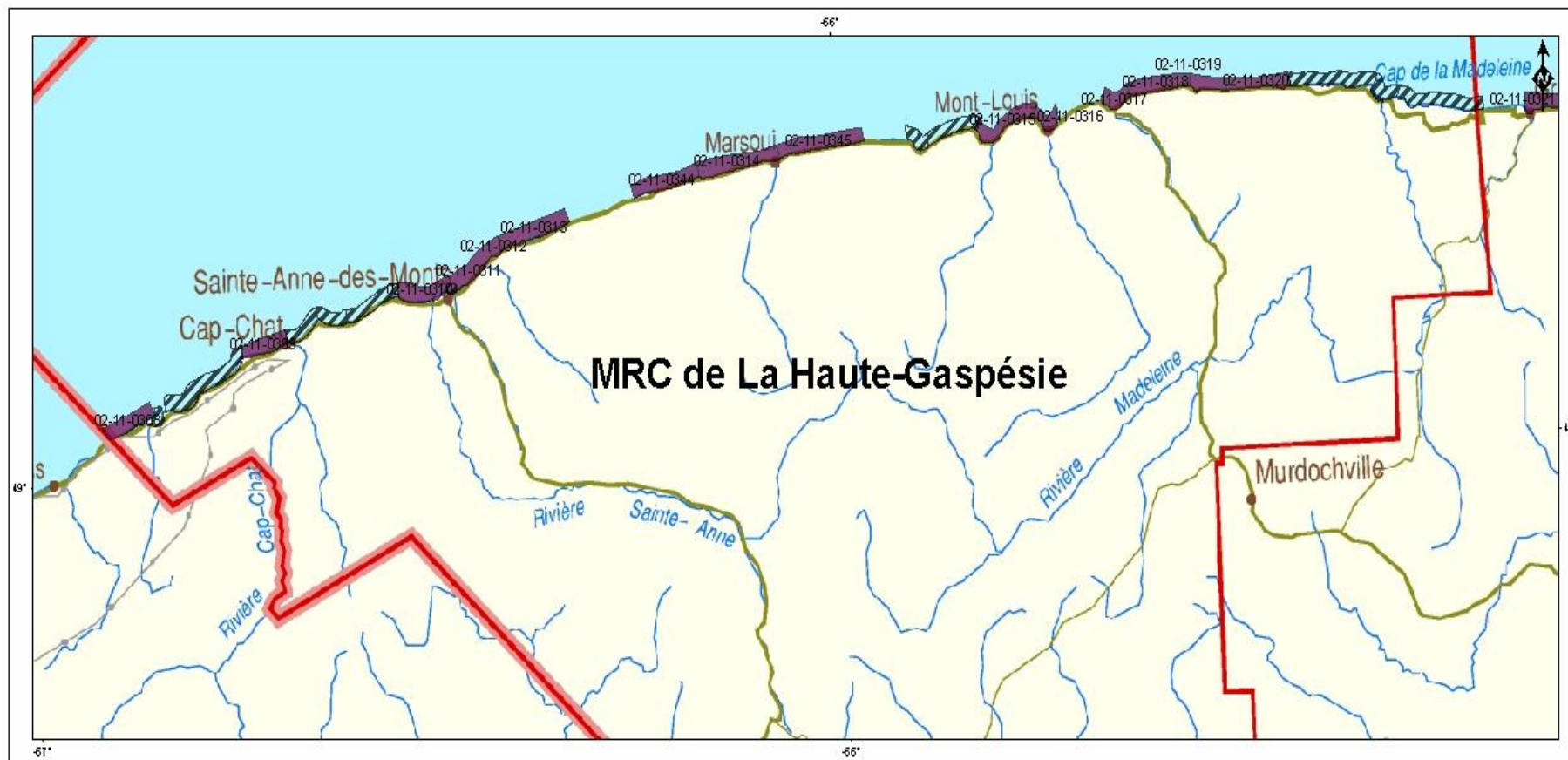
Une parcelle peut devenir une ACOA aux trois conditions suivantes : 1- si elle est située en terre publique, 2- si sa superficie est de 25 hectares et plus et 3- si à au moins une reprise elle a obtenue une densité de ≥ 50 individus par kilomètre de ligne de rivage ou bien de $\geq 1,5$ individu par hectare de terres humides au cours d'un inventaire. Il est à noter que plusieurs parcelles peuvent être fusionnées pour ne former qu'un seul habitat faunique. Ce n'est cependant pas cette stratégie qui a été appliquée pour la présente étude même si l'analyse de quelques cas potentiels a été faite. Des quatre recensements réalisés, c'est l'inventaire le plus récent et ayant obtenu la densité requise qui est reporté au système des habitats fauniques à titre de référence pour la cartographie. Les données des trois autres survols ne sont saisies qu'en complément d'information.

Tel que mentionné précédemment, il y a 54 nouvelles ACOA qui rencontrent les exigences de la réglementation en 2007 et 2008 dont 48 se situent en Gaspésie et six aux Îles-de-la-Madeleine. Leur localisation est exposée par MRC aux figures 5 à 10.

On retrouve au tableau 6 le nom, le numéro d'habitat, la longueur ou superficie et le nombre d'anatidés par date d'inventaire. Le nombre d'aires de concentration d'oiseaux aquatiques passera donc de 52 à 106 pour l'ensemble de la région.

Consultation interministérielle régionale 2009

Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



JS e0U Reg11 D AF Utilisateurs FAU RE1 Gabarit ACOA 2009.mxd

Légende

- ACOA déjà existante
- Nouvelle ACOA

Projection cartographique

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 3 4 5 km
1 / 430 000

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Foûts-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Renée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-des-Monts, 20 09-03-27

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec

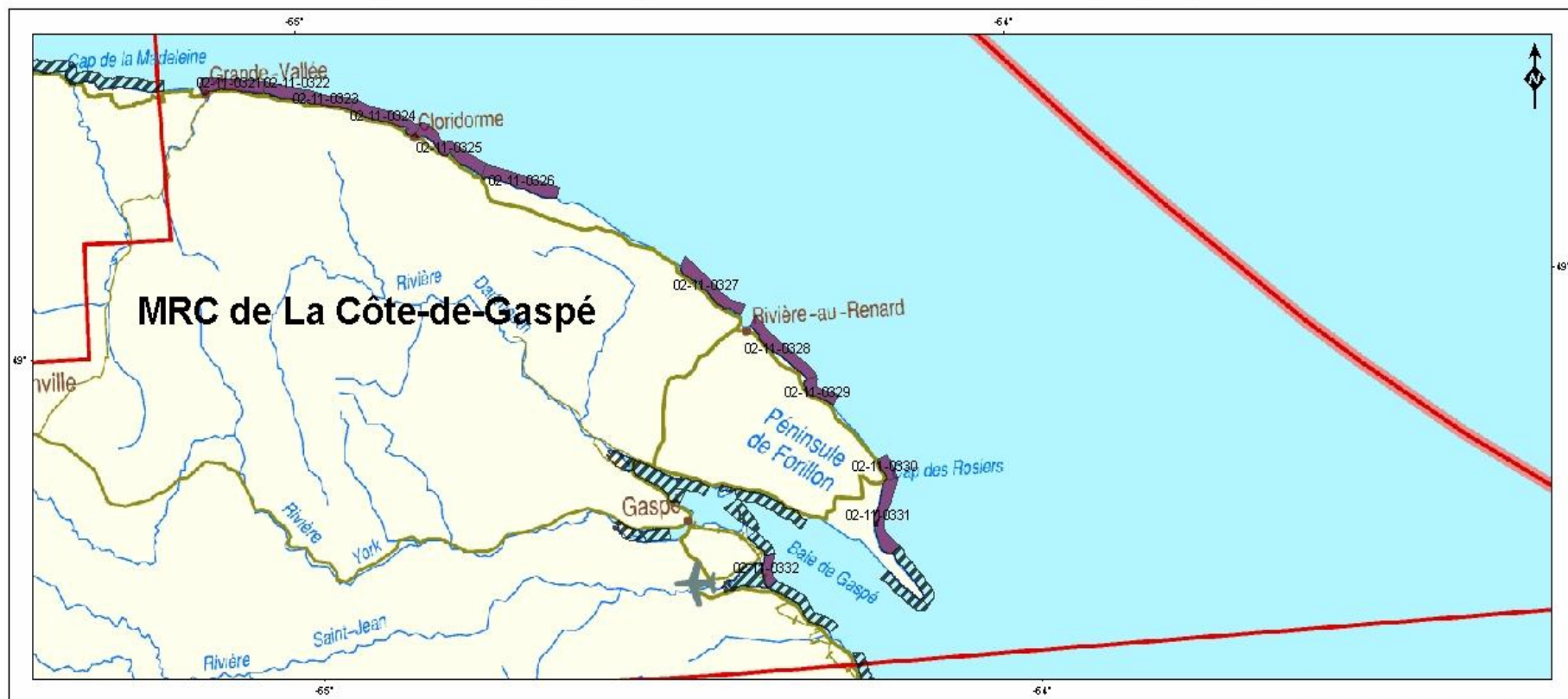
MRC de La Haute-Gaspésie, carte 1



Figure 5. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de La Haute-Gaspésie

Consultation interministérielle régionale 2009

Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



J:\scu Reg11 D:\F Utilisateurs FAURE1 Gabarit ACOA 2009.mxd

Légende

- ACOA déjà existante
- Nouvelle ACOA

MRC de La Côte-de-Gaspé, carte 2

Projection cartographique

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 3 4 5 km

1 / 480 000

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

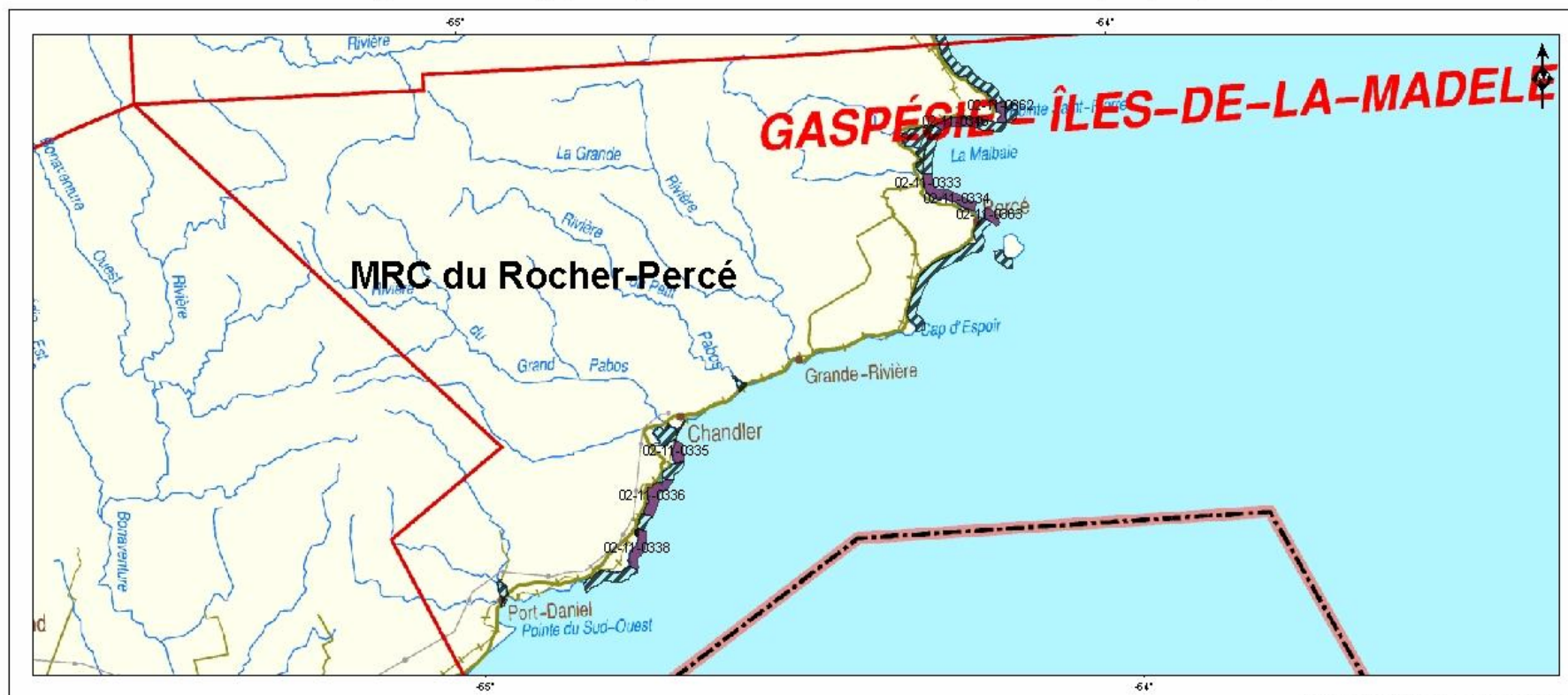
Renée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-des-Monts, 2009-03-27

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec

**Ressources naturelles
 et Faune**
Québec



Figure 6. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé

Consultation interministérielle régionale 2009
 Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



J5.ecU Reg11 D.AF Utilisateurs FAURE1 Gabarit ACOA 2009.mxd

Légende

-  ACOA déjà existante
-  Nouvelle ACOA

MRC du Rocher-Percé, carte 3

Projection cartographique

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 3 4 5 km

1 / 535 000

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise, Énergie-Faune-Frêles-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

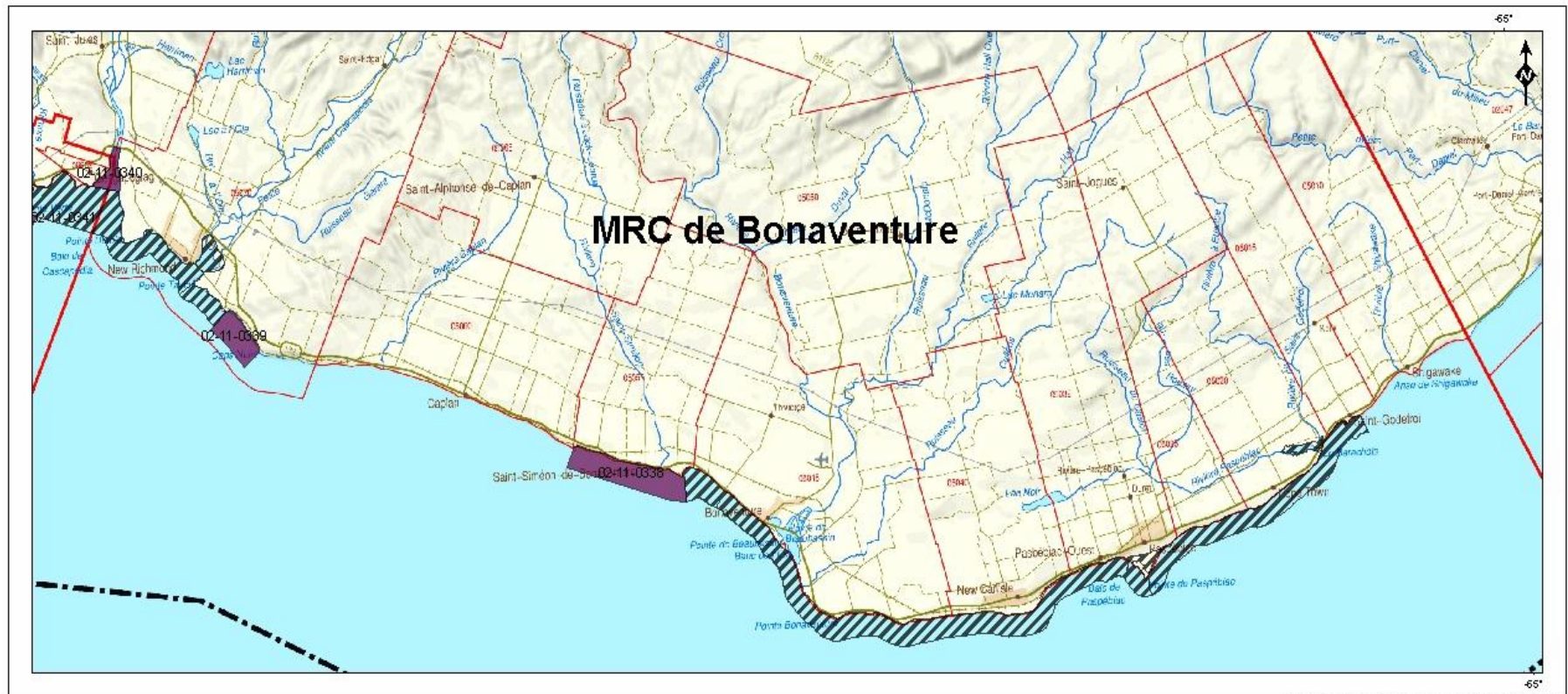
Renée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-des-Monts, 20 09-03-27

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec





Figure 7. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC du Rocher-Percé

Consultation interministérielle régionale 2009
 Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



.J5.ecu.Freg11.DAF.Utilisateurs.FAURE1.Gabarit.ACOA.2009.mxd

Légende

-  ACOA déjà existante
-  Nouvelle ACOA

MRC de Bonaventure, carte 4

Projection cartographique

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 3 4 5 km
 1 / 225 000

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Frêts-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Renée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-des-Monts, 2009-03-27

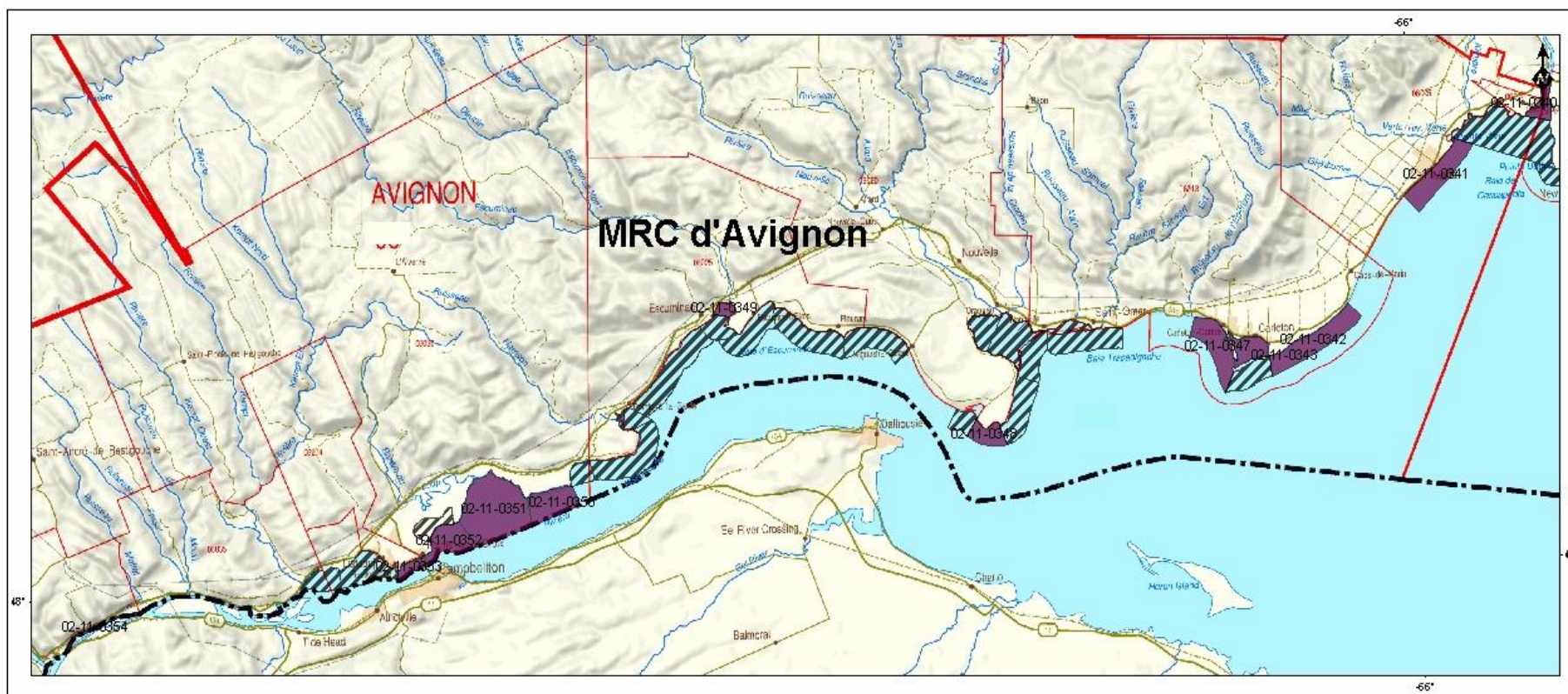
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec



Figure 8. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC de Bonaventure

Consultation interministérielle régionale 2009

Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



J:\S\CU Reg11 D\AF Utilisateurs FAURE1 Gabarit_ACOA 2009.mxd

Légende

- ACOA déjà existante
- Nouvelle ACOA

MRC d'Avignon, carte 5

Projection cartographique

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 3 4 5 km
1 / 240 000

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forets-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Rienée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-des-Monts, 2009-03-27

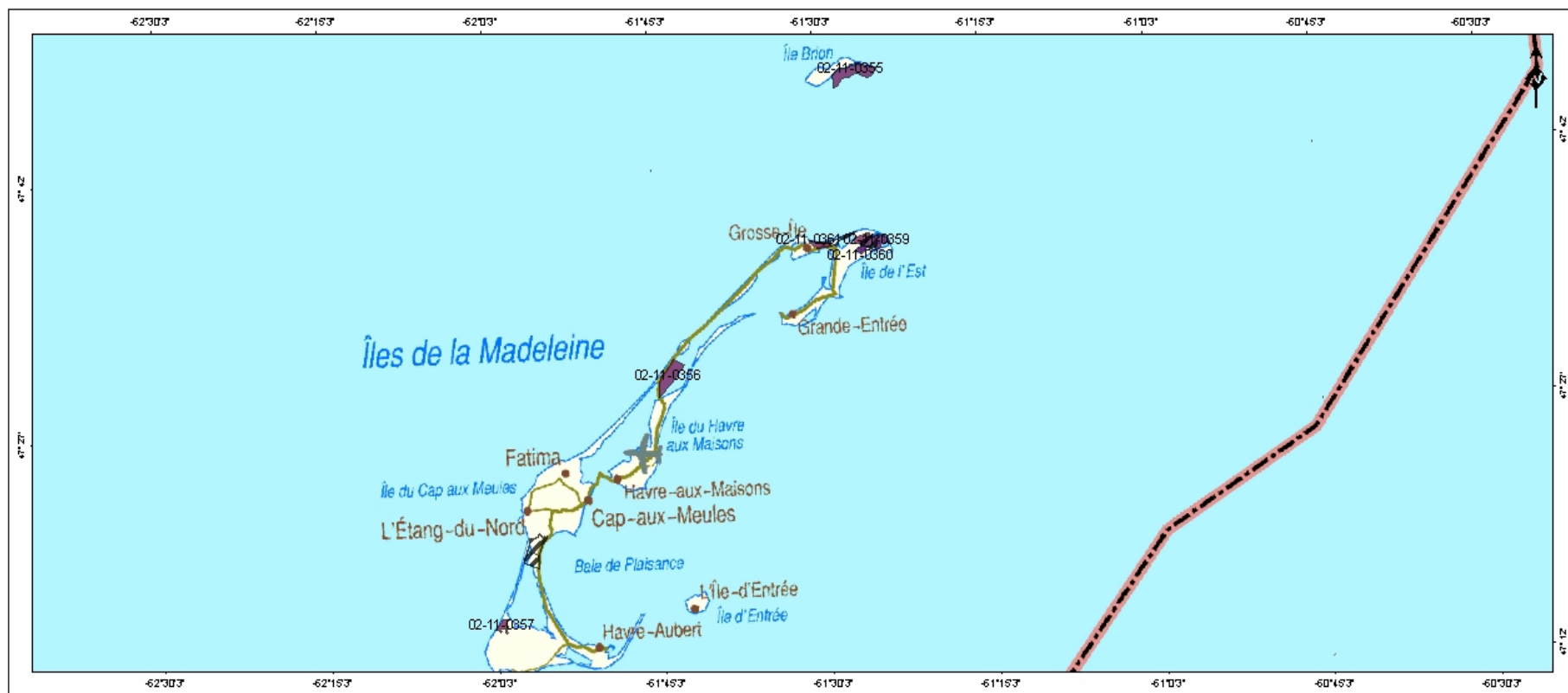
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec



Figure 9. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, dans la MRC d'Avignon

Consultation interministérielle régionale 2009

Mise à jour de la cartographie légale des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)



J:\scu Reg11 DAF Utilisateurs FAURE1 Gabarit ACOA 2009.mxd

Légende

- ACOA déjà existante
- Nouvelle ACOA

Îles-de-la-Madeleine, carte 31

Projection cartographique

NAD 1983 Mercator transverse modifiée (MTM), zone 05

Sources

Base de données matricielles, MRNF 2007

0 1 2 km

1:536 237

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Frêres-Mines-Territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Renée Faubert, technicienne de la faune
 Sainte-Anne-de-Monts, 2009-03-27

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec



Figure 10. Localisation des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, existantes et nouvelles, aux Îles-de-la-Madeleine

Tableau 6. Liste des 54 nouvelles aires de concentration d'oiseaux aquatiques répondant à la définition réglementaire en 2007-2008

Numéro parcelle	Nom habitat	Numéro habitat	Longueur parcelle ArcGIS 2009 (km)	Superficie habitat ArcGIS 2009 (ha)	Automne no 1	Automne no 2	Printemps no 3	Printemps no 4
Gaspésie								
18-03-03	CAPUCINS EST	02-11-0308-08	4,5			>50 ind./ km		Statut "D" ¹
18-03-07	CAP-CHAT	02-11-0309-08	4,5				>50 ind. / km	Statut "D"
18-04-04	STE-ANNE-DES-MONTS	02-11-0310-08	4,5				>50 ind. / km	Statut "D"
18-04-05	L'ÉCHOUERIE	02-11-0311-08	4,9			>50 ind. / km	Statut "D"	
18-04-06	ST-JOACHIM-DE-TOURELLE	02-11-0312-08	1,1			>50 ind. / km		Statut "D"
18-05-01	ANSE À CARLOT	02-11-0313-08	6,4					Statut "D"
18-05-03	CAP-AU-RENARD	02-11-0344-07	6,1			Statut "D"		
18-05-04	MARSOUI	02-11-0314-08	7,5			>50 ind. / km		Statut "D"
18-06-01	ANSE-AU-NAUFRAGE	02-11-0345-08	7,7					Statut "D"
18-07-01	MONT-ST-PIERRE	02-11-0315-08	6,5				Statut "D"	
18-07-02	MONT-LOUIS	02-11-0316-08	3,1				Statut "D"	
18-07-04	ANSE PLEUREUSE	02-11-0317-08	3,2		>50 ind./ km	>50 ind. / km	>50 ind. / km	Statut "D"
18-07-05	LES CÔTES DU PORTAGE	02-11-0318-07	5,4			Statut "D"		
18-08-01	GROS MORNE	02-11-0319-08	3,6				>50 ind. / km	Statut "D"
18-08-02	MANCHE D'ÉPÉE	02-11-0320-07	5,8			Statut "D"		
18-09-01	GRANDE VALLÉE	02-11-0321-07	6,9			Statut "D"		
18-09-02	PETITE VALLÉE	02-11-0322-07	4,3			Statut "D"		
18-09-03	LAC À SALOMON	02-11-0323-07	5,0			Statut "D"		
18-09-04	CLORIDORME OUEST	02-11-0324-07	7,6			Statut "D"		
18-10-01	CLORIDORME	02-11-0325-07	8,8			Statut "D"		
18-10-02	ST-HÉLIER	02-11-0326-07	8,2			Statut "D"		
18-11-02	PETIT CAP	02-11-0327-07	8,3			Statut "D"		
18-12-01	ANSE-À-FUGÈRE	02-11-0328-07	8,0			Statut "D"		
18-12-02	ANSE-AUX-GRIFFONS	02-11-0329-08	4,2			>50 ind. / km	Statut "D"	
18-12-04	CAP-DES-ROSIERS	02-11-0330-07	2,2		>50 ind./ km	Statut "D"		
18-12-05	FORILLON	02-11-0331-07	8,3			Statut "D"		
18-16-02	PLAGE HALDIMAND	02-11-0332-08	3,2				Statut "D"	
18-17-05	POINTE ST-PIERRE	02-11-0362-07	2,9		>50 ind./ km			Statut "D"
18-18-06	COIN DU BANC	02-11-0333-08	3,9				Statut "D"	
18-18-07	LA MURAILLE	02-11-0334-08	4,1				Statut "D"	
19-01-01	ROCHER PERCÉ	02-11-0363-07	1,9			Statut "D"		
19-05-04	ANSE AUX CANARDS	02-11-0335-08	2,8				Statut "D"	
19-05-06	NEWPORT	02-11-0336-08	5,2		>50 ind./ km		Statut "D"	
19-05-08	NEWPORT OUEST	02-11-0337-08	5,0		>50 ind./ km		>50 ind. / km	Statut "D"
19-09-03	ROBICHAUD	02-11-0338-07	5,5			Statut "D"		
19-09-07	PLAGE WOODMANS	02-11-0339-07	2,5		Statut "D"			
19-10-05	ESTUAIRE RIVIÈRE CASCAPÉDIA	02-11-0340-08	4,0			>50 ind. / km	>50 ind. / km	Statut "D"
19-10-06	MARIA	02-11-0341-08	3,8				Statut "D"	
19-10-08	POINTE BOURG	02-11-0342-08	4,8					Statut "D"
19-11-02	LAGUNE CARLETON	02-11-0343-08	5,1			>50 ind. / km		Statut "D"
19-11-03	CARLETON CENTRE	02-11-0347-08	3,8					Statut "D"
19-12-01	POINTE MIGUASHA	02-11-0348-08	1,7				>50 ind. / km	Statut "D"
19-12-08	ESTUAIRE RIVIÈRE ESCUMINAC	02-11-0349-07	1,9			Statut "D"		
19-13-04	POINTE AUX CHÊNES	02-11-0350-08	2,4				>50 ind. / km	Statut "D"
19-13-05	OAK BAY	02-11-0351-08	5,2				Statut "D"	
19-13-06	POINTE À LA CROIX	02-11-0352-08	3,0				>50 ind. / km	Statut "D"
19-13-09	POINTE À LA MISSION	02-11-0353-08	1,3				Statut "D"	
19-14-01	FLATLANDS	02-11-0354-08	4,8					Statut "D"
Îles-de-la-Madeleine								
20-01-03	ÎLE BRION SUD-EST	02-11-0355-08	5,0				Statut "D"	
20-12-06	ÉTANG DES CAPS (partie)	02-11-0357-07	n.a.	222	Statut "D"			
20-13-11	LE BUTTEREAU DU NÈGRE	02-11-0356-07	4,5		Statut "D"			
20-14-10	ANSE AU SABLE (partie)	02-11-0361-07	3,0	95		Statut "D"		
20-02-05	ÎLE DE L'EST (partie)	02-11-0360-07	n.a.	220	Statut "D"			
20-02-06	ÉTANG DE L'EST (partie)	02-11-0359-08	n.a.	250			Statut "D"	

1 Statut "D" signifie habitat en "devenir" de légalisation au système de cartographie des habitats fauniques

7. CONCLUSION

La série de quatre inventaires des aires de concentration d'oiseaux aquatiques ont été réalisés en périodes migratoires à l'automne 2007 et au printemps 2008. Pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, c'est 54 nouveaux habitats fauniques qui s'ajouteront et feront ainsi doubler le nombre d'ACOA protégées. En additionnant les nouvelles ACOA à celles qui étaient déjà protégées, c'est approximativement 75% du littoral gaspésien qui obtiendra une protection légale pour ce type d'habitat faunique. Aux Îles-de-la-Madeleine, nous sommes passés de quatre à dix ACOA.

En outre, les résultats obtenus démontrent la prédominance des canards de mer en Gaspésie et des canards barboteurs aux Îles-de-la-Madeleine, toutes proportions gardées. Les dénombrements ont également servis à la mise à jour des bases de données qui dataient de 1998.

Les nouvelles informations recueillies démontrent une nette augmentation de l'utilisation du littoral gaspésien comme aire de repos et d'alimentation pour les populations d'anatidés en migration.

REMERCIEMENTS

L'auteure tient à remercier tout particulièrement Gilles Lupien, technicien de la faune de la région Saguenay – Lac-St-Jean pour l'autorisation d'utiliser son rapport ACOA 2009 à titre de modèle de base pour l'élaboration du présent document. De plus, des remerciements s'adressent aux personnes suivantes :

Denis Lavergne, Alain Lehoux et Jasmin Michaud, techniciens de la faune de notre Direction de l'expertise et François Landry, technicien de la faune à la Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats à Québec, qui ont agi en tant qu'observateurs lors des différents inventaires. Geneviève Tremblay, technicienne de la faune, qui a aidé à la transcription des bandes d'enregistrements sonores.

Hélène Geoffroy, technicienne en cartographie du BAGQ, pour son professionnalisme et les réponses aux nombreuses questions relativement à l'aspect technique de l'enregistrement des inventaire au SIH ainsi que Charles Racine, technicien en géomatique du BAGQ, pour ses dépannages techniques.

De plus, il faut souligner le travail d'Anyta Langlois, technicienne en administration, pour son support à la préparation des contrats de service pour le nolisement des aéronefs et de Lina Champion, agente de secrétariat, pour la mise en page de ce document.

Claudiel Pelletier et Mélinda Lalonde, biologistes, ont eu l'amabilité d'émettre leurs commentaires sur différents aspects de ce rapport.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- ANONYME. 1988. Parcelles d'inventaire des zones de concentration des oiseaux aquatiques. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, Direction de la gestion des espèces et des habitats, Québec. 166-208.
- BASTIEN, H. et A. DESROSIERS. 2003. Rapport du comité de travail sur les aires de concentration d'oiseaux aquatiques. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune, Québec. Document interne. 29 p.
- DESROSIERS, A et R. McNICOLL. 1997. Premier inventaire quinquennal des aires de concentration des oiseaux aquatiques 1897-1994. Ministère de l'environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, Service de la faune terrestre, Québec. 32 p.
- LANDRY, F. 1999. Inventaire des aires de concentration d'oiseaux aquatiques dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 1998. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction régionale de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Sainte-Anne-des-Monts. 17 p.
- LEPAGE, M., R. OUELLET, et R. McNICOLL. 1989. Norme d'inventaire de la sauvagine. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, Direction de la gestion des espèces et des habitats, Québec. 34 p.
- LUPIEN, G. 2009. Inventaire des aires de concentration des oiseaux aquatiques du lac Saint-Jean, de la rivière Saguenay, du lac Kénogami de quelques plans d'eau de la plaine d'Hébertville, printemps 2008. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Jonquière. 73 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE — Faune Québec. 2008. Liste de la faune vertébrée du Québec. Mise à jour de juin 2008. [En ligne] — Accessible sur le site Internet. — Accès :<http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/vertebree/>.

LES ANNEXES

Annexe 1. Détail des coûts des inventaires 2007-2008

Numéro inventaire	Date	Type de frais	Coût	Remarques
ACOA-1 Gaspésie	9 et 10 septembre 2007	Hélicoptère à 950 \$/heure x 10,5 heures	9 975 \$	Hélicoptères Panorama / Jet Ranger, Bell 206-B avec fenêtres panoramiques
		Positionnement à Matane (1 750 \$ x 2)	3 500 \$	Pilote: Jonathan Beaumont
		Carburant	1 281 \$	Incluant env. 230 \$ (2 hôtels+ resto caribou) pour rembourser emprunt Jet-A
		Frais du pilote	127 \$	Dîner, souper, coucher, déjeuner, dîner
		Sous-total hélicoptère	14 883 \$	
		Frais des 3 techniciens (excluant essence des véhicules)	551 \$	F. L. = 256.30 \$ R. F. =147.20 \$ J. M. = 147.20 \$ (incluant 2 couchers pour François et 1 pour les autres) Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et François Landry: observateurs
Total		15 434 \$		
ACOA-1 Î-d-I-M	15 septembre 2007	Avion à 600 \$/heure x 3,0 heures	1 800 \$	Icarus Flying Services / bi-moteurs N-B Islander / Pilote: Jacques Delaney
		Frais aéroport Gaspé - passagers Air Canada	36 \$	
		Location voiture Î-d-I-M	77 \$	
		Taxi Î-d-I-M	28 \$	
		Billets Air Canada	1 911 \$	Incluant billet F. Landry non utilisé
		Frais des 3 techniciens	801 \$	474 \$ =2 couchers, 392 \$ = repas Alain Lehoux: navigateur, Renée Faubert et Jasmin Michaud: observateurs
Total		4 653 \$		
ACOA-2 Gaspésie	16 et 17 octobre 2007	Hélicoptère à 900 \$/heure x 8,8 heures	7 920 \$	Hélicoptères Panorama / Jet Ranger, Bell 206-B avec fenêtres panoramiques
		Positionnement à SADM (2 100 \$ x 2)	4 200 \$	Pilote: Claude Sylvain
		Carburant	802 \$	
		Frais aéroport Gaspé	52 \$	
		Frais du pilote	252 \$	Déjeuner, dîner, souper, coucher, déjeuner, dîner
		Sous-total hélicoptère	13 225 \$	
Frais des 3 techniciens (excluant essence des véhicules)	437 \$	Incluant 1 coucher pour les 3 tech. Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Denis Lavergne: observateurs		
Total		13 663 \$		
ACOA-2 Î-d-I-M	27 octobre 2007	Avion à 600 \$/heure x 2,5 heures	1 500 \$	Icarus Flying Services / bi-moteurs N-B Islander / Pilote: Jacques Delaney
		Frais aéroport Gaspé - passagers Air Canada	36 \$	
		Stationnement aéroport Gaspé	16 \$	
		Location voiture Î-d-I-M	65 \$	
		Billets Air Canada	2 147 \$	
		Frais des 3 techniciens	436 \$	237 \$ = 1 coucher, 199 \$ = repas
		Frais François Landry QC/SADM	122 \$	dîner, souper, coucher, déjeuner, dîner Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Denis Lavergne: observateurs
		Total		4 323 \$

Numéro inventaire	Date	Type de frais	Coût	Remarques	
ACOA-3 Gaspésie	5 et 6 mai 2008	Hélicoptère à 700 \$/heure x 6,8 heures	4 760 \$	Passport Hélico / Robinson 44 sur pop-out / Pilote: Valéry Fuzeau	
		Positionnement SADM (2000 \$ x 2)	4 000 \$		
		Carburant 95 \$/hre x 6,8	646 \$		
		Frais aéroport Gaspé	36 \$		
		Frais du pilote	179 \$		
		Sous-total hélicoptère	9 621 \$		
		Frais des 3 techniciens (excluant essence des véhicules)	578 \$		J. M. 227.60 \$ donc R. F. idem et A. L. souper 21,55 \$ et hôtel 83 \$ en moins
Taxi	41 \$	Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Alain Lehoux: observateurs			
Total		10 241 \$			
ACOA-3 Î-d-I-M	7 mai 2008	Avion à 800 \$/heure x 2,5 heures	2 000 \$	Icarus Flying Services / bi-moteurs N-B Islander / Pilote: Jacques Delaney	
		Frais aéroport Gaspé - passagers Air Canada	36 \$		
		Stationnement aéroport Gaspé	8 \$		
		Location voiture Î-d-I-M	61 \$		
		Billets Air Canada	2 382 \$		
		Frais des 3 techniciens	450 \$		Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Alain Lehoux: observateurs
		Total			4 937 \$
ACOA-4 Gaspésie	12 et 13 mai 2008	Hélicoptère à 700 \$/heure x 7,1 heures	4 970 \$	Passport Hélico / Robinson 44 sur pop-out / Pilote: Valéry Fuzeau	
		Positionnement à SADM (2 000 \$ x 1)	2 000 \$		
		Carburant 95 \$/hre x 7,1	675 \$		
		Frais aéroport Gaspé	36 \$		
		Frais du pilote	158 \$		
		Sous-total hélicoptère	7 839 \$		
		Frais des 3 techniciens (excluant essence des véhicules)	578 \$		Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Alain Lehoux: observateurs
Taxi	40 \$				
Total		8 457 \$			
ACOA-4 Î-d-I-M	15 mai 2008	Avion à 800 \$/heure x 2,5 heures	2 000 \$	Icarus Flying Services / bi-moteurs N-B Islander / Pilote: Jacques Delaney	
		Frais aéroport Gaspé - passagers Air Canada	36 \$		
		Stationnement aéroport Gaspé	4 \$		
		Location voiture Î-d-I-M	52 \$		
		Billets Air Canada	2 502 \$		
		Frais des 3 techniciens	450 \$		Renée Faubert: navigateur, Jasmin Michaud et Alain Lehoux: observateurs
		Total			5 044 \$
Total 4 inventaires:			66 750 \$		

Annexe 2. Résultats des quatre inventaires 2007-2008 par parcelle et par espèce
Pages 35 à 57.

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 1, SEPTEMBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km) ¹	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (j-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	canard siffleur	canard chipeau	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard pilet	barboteur sp.	gareot à œil d'or (gareot commun)	petit gareot	grand harle (grand bec-sec)	harle huppé (bec-sec à poitrine rousse)	harle sp. (grand et huppé)	plongeur sp.	harelde kakawi (kakawi)	elder à duvet	macreuse noire (macreuse à bec jaune)	macreuse brune (macreuse à ailes maculées)	macreuse à front blanc	macreuse sp.	arlequin plongeur (canard arlequin)	canard de mer sp.	bernache du Canada	bernache cravant	grand héron	cormoran à aigrette	plongeur huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)	Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle ²	P-50 ind./km ²
1	18-03-03	CAPUCINS EST	4,5		09-sept		9															91												100	100	22,2		i	
2	18-03-04	BAIE-DES-CAPUCINS	2,4		09-sept		1																											8	8	3,3			
3	18-03-05	CAPUCINS OUEST	1,0		09-sept	20											15																35	35	35,0				
4	18-03-06	PETITS-CAPUCINS	8,0		09-sept	33	10																750										809	810	101,1				
5	18-03-07	CAP-CHAT	4,5		09-sept																		5										7	7	1,6		i		
6	18-04-01	ANSE-DE-CAP-CHAT	3,3		09-sept																							1					1	1	0,3				
6-A	18-04-01-A	EMBOUCHURE RIVIÈRE CAP-CHAT		45	09-sept																																		
7	18-04-02	ANSE-AU-GOEMON	2,7		09-sept	2	2																42										49	49	18,1				
8	18-04-03	POINTE STE-ANNE-DES-MONTS	5,1		09-sept	66	2			1													217	6				5	3	4	1		308	309	60,4				
9	18-04-04	STE-ANNE-DES-MONTS	4,4		09-sept		3										3						18	23									48	48	10,9		i		
10	18-04-05	LÉCHOUERIE	4,9		09-sept	75								10									36										121	121	24,7		i		
11	18-04-06	ST-JOACHIM-DE-TOURELLE	1,1		09-sept																		20										20	21	18,2		i		
12	18-05-01	ANSE À CARLOT	6,4		09-sept																		2	2		1		2					7	7	1,1		i		
13	18-05-02	RUISSEAU CASTOR	6,3		09-sept																		1										1	1	0,2				
14	18-05-03	CAP-AU-RENARD	6,1		09-sept																		23	2				1					42	42	6,9		i		
15	18-05-04	MARSOUI	7,5		09-sept																		12										12	12	1,6		i		
16	18-06-01	ANSE-AU-NAUFRAGE	7,7		09-sept					2													4										6	6	0,8		i		
17	18-06-02	RUISSEAU-À-REBOURS	3,9		09-sept																		57										57	57	14,6		i		
18	18-06-03	ANSE DE RIVIÈRE-À-CLAUDE	2,1		09-sept																		59										64	64	30,5				
19	18-06-04	LE PETIT CAP	4,5		09-sept	55																	102	7									170	171	37,8				
20	18-07-01	MONT-ST-PIERRE	6,5		09-sept																																	i	
21	18-07-02	MONT-LOUIS	3,1		09-sept																																	i	
22	18-07-03	ANSE À THIBAUT	4,3		09-sept		4																12						1				17	17	4,0				
23	18-07-04	ANSE PLEUREUSE	3,2		09-sept																		95		60			16					178	178	55,6		i		
24	18-07-05	LES CÔTES DU PORTAGE	5,4		09-sept																		107										107	107	19,8		i		
25	18-08-01	GROS-MORNE	3,6		09-sept	3																	21										24	24	6,7		i		
26	18-08-02	MANCHE-D'ÉPÉE	5,8		09-sept																		5					1					8	8	1,4		i		
27	18-08-03	MADELEINE CENTRE	7,8		09-sept	12																	11										25	25	3,2				
28	18-08-04	RIVIÈRE MADELEINE	2,8		09-sept																		29			18			25				72	72	25,7				
29	18-08-05	ANSE DES GROSSES-ROCHES	8,3		09-sept	50											2						45										124	124	14,9				
30	18-08-06	ROCHE À BONNEAU	3,7		09-sept																		37						1				38	38	10,3				
31	18-09-01	GRANDE-VALLÉE	6,9		09-sept	6								2									39										48	48	7,0		i		
32	18-09-02	PETITE-VALLÉE	4,3		09-sept																		25										27	27	6,3		i		
33	18-09-03	LAC À SALOMON	5,0		09-sept	15																	34										49	49	9,8		i		
34	18-09-04	CLORIDORME OUEST	7,6		09-sept	3																	39	1									56	56	7,4		i		
35	18-10-01	CLORIDORME	8,8		09-sept	4																	10	2									16	16	1,8		i		
36	18-10-02	ST-HÉLIER	8,2		09-sept																		62										78	78	9,5		i		
37	18-10-03	POINTE DES CANES DE ROCHE	5,5		09-sept																		31										31	31	5,6				
38	18-10-04	CAP BARRE	3,0		09-sept																		30										30	30	10,0				
39	18-11-01	LE GRAND ECORCHIS	6,1		09-sept																																		
40	18-11-02	PETIT-CAP	8,3		09-sept	3																						1					4	4	0,5		i		
41	18-11-03	RIVIÈRE-DU-RENARD	1,4		09-sept																																		
42	18-12-01	ANSE-À-FUGÈRE	8,0		09-sept																		17										54	54	6,8		i		
43	18-12-02	ANSE-AUX-GRIFFONS	4,2		09-sept	10	5							10									5						3				33	33	7,9		i		
44	18-12-03	JERSEY COVE	7,4		09-sept	45																	105						2				177	177	23,9				
45	18-12-04	CAP-DES-ROSIERS	2,2		09-sept																		174										174	174	79,1		i		
46	18-12-05	FORILLON	8,3		09-sept																		38										38	38	4,6		i		
47	18-12-06	CAP GASPÉ NORD	5,6		09-sept																																		
48	18-13-01	CAP GASPÉ SUD	5,0		09-sept										6																		10	10	2,0				

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 1, SEPTEMBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km)	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	canard siffleur	canard chipeau	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard pilet	barboteur sp.	garrot à œil d'or (garrot commun)	petit garrot	grand harle (grand bec-sec)	harle huppé (bec-sec à poitrine rousse)	harle sp. (grand et huppé)	plongeur sp.	harelde kakawi (kakawi)	elder à duvet	macreuse noire (macreuse à bec jaune)	macreuse brune (macreuse à ailes maculées)	macreuse à front blanc	macreuse sp.	arlequin plongeur (canard arlequin)	canard de mer sp.	bernache du Canada	bernache cravant	grand héron	cormoran à aigrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)		Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle >50 ind./km ²		
																																			3	3				1,3	
98	19-04-04	GRANDE RIVIÈRE	2,4		09-sept																													3	3	1,3					
99	19-04-05	POINTE PABOS	5,1		09-sept																														3	3	0,6				
100	19-04-06	PABOS	6,0		09-sept																			23		1									24	24	4,0				
101	19-04-07	BAIE DU PETIT PABOS	3,0		09-sept	28				34		2																						64	64	21,3					
102	19-05-01	CHANDLER	5,0		09-sept																		5											5	5	1,0					
103	19-05-02	GRAND PABOS ex-fusion 02-11-0101	7,5		09-sept	72				29		1					16								38					11				167	167	22,3					
104	19-05-03	ÎLE AUX CORMORANS	3,0		09-sept	94	1			131		9		17			8	14											13					287	287	95,7					
105	19-05-04	ANSE AUX CANARDS	2,8		09-sept	4																												20	20	7,1		i			
106	19-05-05	ANSE À CARNAVAL	2,8		09-sept					1													16			13	3							94	94	33,6					
107	19-05-06	NEWPORT	5,2		09-sept													1																264	264	50,8		i			
108	19-05-07	LES ÎLOTS	2,0		09-sept	3																												90	90	45,0					
109	19-05-08	NEWPORT OUEST	5,0		09-sept					2																								282	282	56,4		i			
110	19-05-09	CAP ROUGE	6,0		09-sept																													145	145	24,2					
111	19-06-01	ANSE-AUX-GASCONS	7,1		09-sept	4																												217	217	30,6					
112	19-06-02	BAIE DE PORT-DANIEL	7,4		10-sept									14				49																83	83	11,2					
113	19-06-03	RIVIÈRE PORT-DANIEL	4,0		10-sept	120				24								12																156	166	39,0					
114	19-06-04	PORT-DANIEL OUEST	8,0		10-sept																													66	66	8,3					
115	19-06-05	SHIGAWAKE EST	3,0		10-sept																													4	4	1,3					
116	19-06-06	FALAISE AUX PIGEONS	3,6		10-sept													5																24	24	6,7					
117	19-07-01	ST-GODEFROI ex-fusion 02-11-0062-75	1,7		10-sept													6																6	6	3,5					
118	19-07-02	ESTUAIRE RIVIÈRE PASPÉBIAC	2,0		10-sept	154								5				16																202	202	101,0					
119	19-07-03	HOPE TOWN	4,3		10-sept													7																	12	12	2,8				
120	19-07-04	PASPÉBIAC-EST	2,5		10-sept																														4	4	1,6				
121	19-07-05	PLAGE DE PASPÉBIAC	3,5		10-sept																														1	1	0,3				
122	19-07-06	MARAI PASPÉBIAC	2,0		10-sept	59	35			290	41			42																					467	467	233,5				
123	19-08-01	PASPÉBIAC OUEST ex-fusion 02-110063-75	2,5		10-sept																														3	3	1,2				
124	19-08-02	BAIE DE PASPÉBIAC	4,0		10-sept													4																	4	4	1,0				
125	19-08-03	NEW CARLISLE	6,0		10-sept																																				
126	19-08-04	POINTE SAWYER	3,1		10-sept																														6	6	1,9				
127	19-08-05	POINTE BONAVENTURE	2,5		10-sept													8																	1	9	3,6				
128	19-08-06	BONAVENTURE EST	2,9		10-sept																														1	1	0,3				
129	19-08-07	HAVRE DE BEAUSEJOUR	3,5		10-sept	37																														38	38	10,9			
130	19-08-08	ÎLE DES PRÉS	2,6		10-sept	10							20	10				12																	1		52	52	20,0		
131	19-09-01	BONAVENTURE OUEST	2,4		10-sept	9																														8	17	7,1			
132	19-09-02	ST-SIMÉON-DE-BONAVENTURE	2,0		10-sept	177																														237	237	118,5			
133	19-09-03	ROBICHAUD	5,5		10-sept												1	15	5						15											4	25	4,5		i	
134	19-09-04	RUISSEAU LEBLANC	5,6		10-sept																																				
135	19-09-05	CAPLAN	3,9		10-sept																																				
136	19-09-06	RIVIÈRE CAPLAN	6,1		10-sept																																				
137	19-09-07	PLAGE WOODMANS	2,5		10-sept	175	23																																		
138	19-10-01	NEW RICHMOND EST	2,0		10-sept																																				
139	19-10-02	ESTUAIRE PETITE CASCAPÉDIA	1,0		10-sept	30	5																																		
140	19-10-03	NEW RICHMOND OUEST	4,2		10-sept	66																																			
141	19-10-04	BAIE GRANDE CASCAPÉDIA	6,6		10-sept	183	13																																		
142	19-10-05	ESTUAIRE RIVIÈRE CASCAPÉDIA	4,0		10-sept	6																																			
143	19-10-06	MARIA	3,8		10-sept																																				
144	19-10-07	RUISSEAU MARTIEN	5,7		10-sept																																				
145	19-10-08	POINTE BOURG	4,8		10-sept																																				
146	19-11-01	POINTE TRACADIGACHE	1,5		10-sept																																				

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELINE, SURVOL NO 1, SEPTEMBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km)	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	canard siffleur	canard chipeau	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard pilet	barboteur sp.	garrot à œil d'or (garrot commun)	petit garrot	grand harle (grand bec-sec)	harle huppé (bec-sec à poitrine rousse)	harle sp. (grand et huppé)	plongeur sp.	harelde kakawi (kakawi)	elder à duvet	macreuse noire (macreuse à bec jaune)	macreuse brune (macreuse à ailes maculées)	macreuse à front blanc	macreuse sp.	arlequin plongeur (canard arlequin)	canard de mer sp.	bernache du Canada	bernache cravant	grand héron	cormoran à aigrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)	Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle	P-50 ind./km ²		
147	19-11-02	LAGUNE CARLETON	5,1		10-sept	175				2				5					5																187	187	36,7		i		
148	19-11-03	CARLETON CENTRE	3,8		10-sept	40																												40	40	10,5		i			
149	19-11-04	CARLETON OUEST	3,5		10-sept																						7						7	7	2,0						
150	19-11-05	ST-OMER	3,6		10-sept	7																		3									10	45	2,8						
151	19-11-06	ÎLE LAVIOLETTE	2,0		10-sept	64																											64	64	32,0						
152	19-11-07	BAIE TRACADIGACHE	2,5		10-sept	2																											2	2	0,8						
153	19-11-08	POINTE LABILLOIS	3,7		10-sept	202	15							6				5											3			231	231	62,4							
154	19-11-09	ESTUAIRE RIVIÈRE NOUVELLE	3,5		10-sept	171	10							50															19			250	250	71,4							
155	19-11-10	POINTE AUX CORBEAUX	2,5		10-sept																																				
156	19-12-01	POINTE MIGUASHA	1,7		10-sept																						12						12	12	7,1			i			
157	19-12-02	MIGUASHA	1,0		10-sept																																				
158	19-12-03	MIGUASHA OUEST	3,5		10-sept																																				
159	19-12-04	POINTE À FLEURANT	3,7		10-sept													9								46		6					61	61	16,5						
160	19-12-05	ESCUMINAC FLATS	3,8		10-sept																			65									65	65	17,1						
161	19-12-06	POINTE D'ESCUMINAC	3,2		10-sept													40						30										70	70	21,9					
162	19-12-07	ESCUMINAC	2,0		10-sept	295								6														30					331	331	165,5						
163	19-12-08	ESTUAIRE RIVIÈRE ESCUMINAC	1,9		10-sept																																				
164	19-12-09	BAIE D'ESCUMINAC	5,1		10-sept	13	1																	26			2						42	42	8,2			i			
165	19-13-01	BAIE DE POINTE À LA GARDE	1,5		10-sept																																				
166	19-13-02	POINTE À LA GARDE	3,9		10-sept	9																		45		15									69	69	17,7				
167	19-13-03	POINTE À LA BATTERIE	1,6		10-sept	46																							90					136	136	85,0					
168	19-13-04	POINTE AUX CHÈNES	2,4		10-sept	28																											28	28	11,7			i			
169	19-13-05	OAK BAY	5,2		10-sept	86	3			25		2		1																			117	117	22,5			i			
170	19-13-06	POINTE À LA CROIX	3,0		10-sept	19																											19	19	6,3			i			
171	19-13-07	RIVIÈRE-DU-LOUP	6,7		10-sept	58				70		32																						160	160	23,9					
172	19-13-08	MARAS ALEXANDER (privé)	1,0		10-sept	4				30																							34	34	34,0						
173	19-13-09	POINTE À LA MISSION	1,3		10-sept																																				
174	19-13-10	POINTE À BOURDEAU	3,5		10-sept	6								10																											
175	19-13-11	POINTE AUX BOULEAUX	2,5		10-sept	60	342			170		52	110	2				20	1									205					962	962	384,8						
176	19-14-01	FLATLANDS	4,8		10-sept																																				
177	19-14-02	LONG ISLAND	4,8		10-sept																																				
178	19-14-03	BROADLANDS	2,6		10-sept													86																86	86	17,9					
179	20-01-01	ÎLE BRION NORD-OUEST	4,2		15-sept													5	2																						
180	20-01-02	ÎLE BRION NORD-EST	5,0		15-sept																																				
181	20-01-03	ÎLE BRION SUD-EST	5,0		15-sept																																				
182	20-11-01	PLAGE POINTE-AU-LOUP SUD	8,4		15-sept																																				
183	20-11-02	PLAGE POINTE-AU-LOUP NORD	9,0		15-sept																																				
184	20-12-01	HAVRE AUX BASQUES SUD	10,5		15-sept	66						4	45																					261	115	376	11,0				
185	20-12-02	HAVRE BASQUES CENTRE-SUD	12,5		15-sept	140							152					2																294	294	23,5					
186	20-12-03	HAVRE BASQUES CENTRE-NORD	2,6		15-sept	262						300	120																					682	682	262,3					
187	20-12-04	HAVRE AUX BASQUES NORD	6,5		15-sept	34		60	6		250	93																						443	443	68,2					
188	20-12-05	ÉTANG DU NORD	3,0		15-sept																																				
189	20-12-06	ÉTANG DES CAPS (partie)		222	15-sept	2				40			222																					264	264			1,2	d		
190	20-13-01	FATIMA	2,8		15-sept	40							50	1																				91	91	32,5					
191	20-13-02	BAIE DU CAP VERT	3,5		15-sept					2																															
192	20-13-03	ÎLE AUX COCHONS	2,5		15-sept																																				
193	20-13-04	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS S-O	4,5		15-sept																																				
194	20-13-05	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS S-E	5,0		15-sept	3																																			
195	20-13-06	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS N-E	4,7		15-sept	31																																			

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 1, SEPTEMBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km) ¹	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	canard siffleur	canard chipeau	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard pilet	barboteur sp.	garrot à œil d'or (garrot commun)	petit garrot	grand harle (grand bec-scie)	harle huppé (bec-scie à poitrine rousse)	harle sp. (grand et huppé)	plongeur sp.	harelde kakawi (kakawi)	elder à duvet	macreuse noire (macreuse à bec jaune)	macreuse brune (macreuse à ailes maculées)	macreuse à front blanc	macreuse sp.	arlequin plongeur (canard arlequin)	canard de mer sp.	bernache du Canada	bernache cravant	grand héron	cormoran à aigrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)	Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle	P-50 ind./km ²														
																																								Total	4998	587	2	60	1406	118	627	64	2361	7	159	699	70
196	20-13-07	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS N-O	4,0		15-sept		31							1																		38	32	70	8,0																		
197	20-13-08	CHEVAL D'EN BAS	3,5		15-sept																											25	25																				
198	20-13-09	MARELLES DE L'AÉROPORT	2,0		15-sept									30																		30	30	15,0																			
199	20-13-10	LES PETITES MARES	4,0		15-sept									1																		1	1	0,3																			
200	20-13-11	LE BUTTEREAU DU NÈGRE	4,5		15-sept									400																		400	400	88,9		d																	
201	20-13-12	LAGUNE DE LA GRANDE-ENTRÉE	5,5		15-sept																										1	1																					
202	20-13-13	ANSE AUX CANARDS	5,2		15-sept									9														13			9	22	31	4,2																			
203	20-14-03	DUNE DU NORD	7,0		15-sept									102																	25	102	127	14,6																			
204	20-14-04	DUNE DU SUD	8,5		15-sept									18																	32	18	50	2,1																			
205	20-14-05	LAC GOOSE	7,5		15-sept				80	6	6			3																	95	95	12,7																				
206	20-14-06	POINTE DE LA GRANDE-ENTRÉE	7,7		15-sept																										169	169																					
207	20-14-07	HAVRE DE LA GRANDE-ENTRÉE	2,0		15-sept																										350	350																					
208	20-14-08	POINTE DE LA GROSSE-ÎLE	7,0		15-sept																										70	70																					
209	20-14-09	BAIE OLD HARRY	6,5		15-sept							1		60																				61	61	9,4																	
210	20-14-10	ANSE AU SABLE (partie)		95	15-sept		2							1																			3	3		0,03	i																
211	20-14-11	BAIE DE LA GROSSE-ÎLE	3,8		15-sept																																																
212	20-06-01	BAIE DE PLAISANCE	9,0		15-sept																											192	192																				
213	20-06-02	PLAGE DU HAVRE-AUBERT	7,4		15-sept				1																						69	1	70	0,1																			
214	20-06-03	PLAGE DE LA MARTINIQUE	10,1		15-sept																																																
215	20-07-01	ÎLE D'ENTRÉE EST	4,6		15-sept																											154	154																				
216	20-07-02	ÎLE D'ENTRÉE OUEST	4,5		15-sept																											115	115																				
217	20-08-03	LE BASSIN	9,6		15-sept	20								150																		114	170	284	17,7																		
218	20-09-01	LA PASSE	3,4		15-sept																											18	18																				
219	20-09-02	DUNE SANDY HOOK EST	10,2		15-sept																											26	26																				
220	20-09-03	ANSE DU BASSIN	6,5		15-sept																											5	5																				
221	20-09-04	POINTE DE L'OUEST	7,6		15-sept																											172	172																				
222	20-09-05	PLAGE DE L'OUEST	11,0		15-sept																											24	24																				
223	20-10-01	ÎLE AUX GOÉLANDS	5,0		15-sept		16																									310	16	326	3,2																		
224	20-10-02	CAP AU TROU	6,5		15-sept																											40	40																				
225	20-10-03	PLAGE DE L'HÔPITAL	9,5		15-sept																											10	10																				
226	20-10-04	DUNE DE L'ÎLE AU LOUP	9,0		15-sept																											3	3																				
227	20-02-01	PLAGE GRANDE ÉCHOUERIE	8,6		15-sept																											21	6	27	0,7																		
228	20-02-02	POINTE DE L'EST	6,0		15-sept																																																
229	20-02-03	PLAGE DE LA POINTE EST	6,0		15-sept																												28	28																			
230	20-02-04	BAIE CLARKE	5,5		15-sept																												3	3																			
231	20-02-05	ÎLE DE L'EST (partie)		220	15-sept	112	40			35				160																			347	347		1,6	d																
232	20-02-06	ÉTANG DE L'EST (partie)		250	15-sept	2								90																		1	92	93	0,4	i																	
233	20-03-01	BASSIN AUX HUITRES	5,5		15-sept																											40	40																				
234	20-03-02	BAIE SEACOW	4,5		15-sept																											41	41																				
235	20-03-03	GRANDE-ENTRÉE	5,0		15-sept																											13	13																				
236	20-04-01	DUNE DU SUD	12,0		15-sept																											14	14																				
237	20-04-02	PLAGE DE LA DUNE DU SUD	13,4		15-sept									4																			4	4	0,3																		
238	20-05-02	POINTE BASSE	8,6		15-sept																											111	111																				
239	20-05-01	GRANDE ÉCHOUERIE	4,8		15-sept																											124	124																				
240	20-01-04	ÎLE BRION SUD-OUEST	3,5		15-sept																												25																				
						Total																				4998	587	2	60	1406	118	627	64	2361	7	159	699	70	2	2432	47	2460	70	589	4	421	1335	20	89	3206	2	18538	21855

 rose = nouvelle ACOA conforme en 2007-2008 / données des 4 inventaires saisis au DAG
 gris = ACOA déjà existante, conforme en 2007-2008 / données du meilleur des 4 inventaires saisis au DAG
 jaune = ACOA déjà existante, non-conforme en 2007-2008 (garde son statut légal) / données du meilleur des 4 inventaires saisis au DAG
 aucune couleur = parcelle non-conforme en 2007-2008 ni avant / données non saisis au DAG pq trop énérgivore

1: Les chiffres en caractères gras sont les données recalculées avec ArcGIS en 2009.
 2: d = en devenir et i = informationnel

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 2, OCTOBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km) ¹	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard branchu (canard huppé)	barboteur sp.	garrot à oeil d'or (garrot commun)	grand harle (grand becscie)	harle sp. (grand et huppé)	harle couronné (becscie couronné)	plongeur sp.	harle de kahawi (kahawi)	elder à duvet	macreuse brune (macreuse à ailes blanches)	macreuse à front blanc	canard de mer sp.	canard sp.	bernache du Canada	comoran à aigrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)	Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle >50 ind./km ²													
																																370	20	25	28	20	11	260	330	911	11	40	96	2
1	18-03-03	CAPUCINS EST	4,5		16 oct.																						370	370	82,2		i													
2	18-03-04	BAIE-DES-CAPUCINS	2,4		16 oct.																						20	20	8,3															
3	18-03-05	CAPUCINS OUEST	1,0		16 oct.																						25	25	25,0															
4	18-03-06	PETITS-CAPUCINS	8,0		16 oct.																						53	53	11,8		i													
5	18-03-07	CAP-CHAT	4,5		16 oct.				15													10					53	53	11,8		i													
6	18-04-01	ANSE-DE-CAP-CHAT	3,3		16 oct.	108																					108	108	30,0															
6-A	18-04-01-A	EMBOUCHURE RIVIERE CAP-CHAT		45	16 oct.																																							
7	18-04-02	ANSE-AU-GOEMON	2,7		16 oct.																	10					30	30	8,1															
8	18-04-03	POINTE STE-ANNE-DES-MONTS	5,1		16 oct.										20												20	20	4,1															
9	18-04-04	STE-ANNE-DES-MONTS	4,4		16 oct.	50									1												132	132	26,4		i													
10	18-04-05	L'ÉCHOUIERIE	4,9		16 oct.	200									61							60					741	741	164,7		i													
11	18-04-06	ST-JOACHIM-DE-TOURELLE	1,1		16 oct.										15												345	345	265,4		i													
12	18-05-01	ANSE À CARLOT	6,4		16 oct.										10							5					66	66	10,5		i													
13	18-05-02	RUISSEAU CASTOR	6,3		16 oct.										16							55					108	108	20,4															
14	18-05-03	CAP-AU-RENAUD	6,1		16 oct.	25																					930	930	125,7		d													
15	18-05-04	MARSOUI	7,5		16 oct.										25							5					941	941	120,6		i													
16	18-06-01	ANSE-AU-NAUFRAGE	7,7		16 oct.					1												12					24	24	3,2		i													
17	18-06-02	RUISSEAU-À-REBOURS	3,9		16 oct.										21												66	66	16,5															
18	18-06-03	ANSE DE RIVIERE-À-CLAUDE	2,1		16 oct.		1								8												9	9	3,6															
19	18-06-04	LE PETIT CAP	4,5		16 oct.	8									17												121	121	28,1															
20	18-07-01	MONT-ST-PIERRE	6,5		16 oct.										3							5					10	10	1,6		i													
21	18-07-02	MONT-LOUIS	3,1		16 oct.										2												132	132	42,6		i													
22	18-07-03	ANSE À THIBAUT	4,3		16 oct.	25																					37	37	8,0															
23	18-07-04	ANSE PLEUREUSE	3,2		16 oct.	42									10	19											201	201	80,4		i													
24	18-07-05	LES CÔTES DU PORTAGE	5,4		16 oct.	4									10												711	711	127,0		d													
25	18-08-01	GROS-MORNE	3,6		16 oct.						2				32												112	112	37,3		i													
26	18-08-02	MANCHE-D'ÉPÉE	5,8		16 oct.										15							6					527	527	103,3		d													
27	18-08-03	MADELEINE CENTRE	7,8		16 oct.	5									41							14					445	445	57,8		i													
28	18-08-04	RIVIERE MADELEINE	2,8		16 oct.										70							70					140	140	50,0															
29	18-08-05	ANSE DES GROSSES-ROCHES	8,3		16 oct.	50									2							30					228	228	29,2															
30	18-08-06	ROCHE À BONNEAU	3,7		16 oct.																	25					82	82	22,2															
31	18-09-01	GRANDE-VALLÉE	6,9		16 oct.										4	50											5223	5223	735,6		d													
32	18-09-02	PETITE-VALLÉE	4,3		16 oct.	39										12											831	831	202,7		d													
33	18-09-03	LAC À SALOMON	5,0		16 oct.	50																					655	655	133,7		d													
34	18-09-04	CLORIDORME OUEST	7,6		16 oct.	1									4	2						250					4946	4946	618,3		d													
35	18-10-01	CLORIDORME	8,8		16 oct.	41									5												2411	2411	290,5		d													
36	18-10-02	ST-HÉLIER	8,2		16 oct.																						1192	1192	156,8		d													
37	18-10-03	POINTE DES CANES DE ROCHE	5,5		16 oct.																						233	233	42,4															
38	18-10-04	CAP BARRÉ	3,0		16 oct.																	15					110	110	42,3															
39	18-11-01	LE GRAND ÉCORCHIS	6,1		16 oct.																						50	50	8,2															
40	18-11-02	PETIT-CAP	8,3		16 oct.																	700					980	980	121,0		i													
41	18-11-03	RIVIERE-DU-RENAUD	1,4		16 oct.																																							
42	18-12-01	ANSE-À-FUGÈRE	8,0		16 oct.	123																					708	708	88,5		i													
43	18-12-02	ANSE-AUX-GRIFFONS	4,2		16 oct.	8																					190	190	57,6		i													
44	18-12-03	JERSEY COVE	7,4		16 oct.																						194	194	26,2															
45	18-12-04	CAP-DES-ROSIERS	2,2		16 oct.																						1035	1035	258,8		d													
46	18-12-05	FORILLON	8,3		16 oct.	170																					679	679	84,9		d													
47	18-12-06	CAP GASPÉ NORD	5,6		16 oct.																						671	671	119,8		d													
48	18-13-01	CAP GASPÉ SUD	5,0		16 oct.										1												351	351	70,2															
49	18-13-02	GRANDE GRÈVE	4,5		16 oct.																						10	10	2,2															
50	18-13-03	CAP DU PETIT GASPÉ	5,5		16 oct.										3												3	3	0,5															

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 2, OCTOBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km) ¹	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard maillard)	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard branchu (canard huppé)	barboteur sp.	garrot à oeil d'or (garrot commun)	grand harle (grand becscie)	harle sp. (grand et huppé)	harle couronné (becscie couronné)	plongeur sp.	harle de kahawi (kaskaw)	oider à duvet	macreuse brune (macreuse à ailes blanches)	macreuse à front blanc	canard de mer sp.	canard sp.	bernache du Canada	scomoran à aigrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)		Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle >50 ind./km ²
																												2007	2008			
102	19-05-01	CHANDLER	5,0		17 oct.	3																				3	3	0,6				
103	19-05-02	GRAND PABOS ex-fusion 02-11-0101	7,5		17 oct.	106						35			91	10											242	242	32,3			
104	19-05-03	ÎLE AUX CORMORANS	3,0		17 oct.	4	7	8				30												65		114	114	38,0				
105	19-05-04	ANSE AUX CANARDS	2,8		17 oct.										47											47	47	19,6		i		
106	19-05-05	ANSE À CARNAVAL	2,8		17 oct.										10				30				3			43	43	15,4				
107	19-05-06	NEWPORT	5,2		17 oct.														60		20		22		122	122	24,9		i			
108	19-05-07	LES ÎLOTS	2,0		17 oct.														10				10		20	20	10,0					
109	19-05-08	NEWPORT OUEST	5,0		17 oct.														30	20	20		68	35	153	153	34,0		i			
110	19-05-09	CAP ROUGE	6,0		17 oct.									3					44		4				51	51	8,5					
111	19-06-01	ANSE-AUX-GASCONS	7,1		17 oct.									14	14				36	4			1		69	69	9,7					
112	19-06-02	BAIE DE PORT-DANIEL	7,4		17 oct.	19	2							3	27		9		41	2			3	25	131	131	21,8					
113	19-06-03	RIVIÈRE PORT-DANIEL	4,0		17 oct.	96		1				13			60							5			175	175	70,0					
114	19-06-04	PORT-DANIEL OUEST	8,0		17 oct.										68				18				16	1	60	163	163	20,4				
115	19-06-05	SHIGAWAKE EST	3,0		17 oct.										5										5	5	1,7					
116	19-06-06	FALAISE AUX PIGEONS	3,6		17 oct.						3				5								3		11	11	3,1					
117	19-07-01	ST-GODEFROI ex-fusion 02-11-0062-75	1,7		17 oct.										2										2	2	1,2					
118	19-07-02	ESTUAIRE RIVIÈRE PASPÉBIAC	2,0		17 oct.	236	51								98									195	580	580	290,0					
119	19-07-03	HOPE TOWN	4,3		17 oct.										38										38	38	8,8					
120	19-07-04	PASPÉBIAC-EST	2,5		17 oct.																											
121	19-07-05	PLAGE DE PASPÉBIAC	3,5		17 oct.										90				16				300		406	406	116,0					
122	19-07-06	MARAIS PASPÉBIAC	2,0		17 oct.	192	35	40	1	20		10												2	300	300	150,0					
123	19-08-01	PASPÉBIAC OUEST ex-fusion 02-110063-75	2,5		17 oct.																20		20		40	40	16,0					
124	19-08-02	BAIE DE PASPÉBIAC	4,0		17 oct.																											
125	19-08-03	NEW CARLISLE	6,0		17 oct.	13	18	2																	33	33	5,5					
126	19-08-04	POINTE SAWYER	3,1		17 oct.																											
127	19-08-05	POINTE BONAVENTURE	2,5		17 oct.	22									37					2					61	61	24,4					
128	19-08-06	BONAVENTURE EST	2,9		17 oct.										226									250	476	476	164,1					
129	19-08-07	HAVRE DE BEAUSÉJOUR	3,5		17 oct.	120									4								6		130	130	37,1					
130	19-08-08	ÎLE DES PRÉS	2,6		17 oct.	1					15				1										17	17	6,5					
131	19-09-01	BONAVENTURE OUEST	2,4		17 oct.										2										2	2	0,8					
132	19-09-02	ST-SIMÉON-DE-BONAVENTURE	2,0		17 oct.	114						2													116	116	58,0					
133	19-09-03	ROBICHAUD	5,5		17 oct.									10	247								33		290	290	53,7		d			
134	19-09-04	RUISSEAU LEBLANC	5,6		17 oct.										33								2	1	36	36	6,4					
135	19-09-05	CAPLAN	3,9		17 oct.																											
136	19-09-06	RIVIÈRE CAPLAN	6,1		17 oct.	11								8	27						1				47	47	7,7					
137	19-09-07	PLAGE WOODMANS	2,5		17 oct.	1									18						5				24	24	10,0		i			
138	19-10-01	NEW RICHMOND EST	2,0		17 oct.	164						3			1						73				241	241	120,5					
139	19-10-02	ESTUAIRE PETITE CASCAPÉDIA	1,0		17 oct.			6		8					4									30	48	48	48,0					
140	19-10-03	NEW RICHMOND OUEST	4,2		17 oct.	90	5																550	3661	3661	871,7						
141	19-10-04	BAIE GRANDE CASCAPÉDIA	6,6		17 oct.	36	2								22						2000				2060	2060	312,1					
142	19-10-05	ESTUAIRE RIVIÈRE CASCAPÉDIA	4,0		17 oct.	5	8				34				77					40				120	284	284	71,0		i			
143	19-10-06	MARIA	3,8		17 oct.										3										3	3	0,8		i			
144	19-10-07	RUISSEAU MARTIEN	5,7		17 oct.										9						3		10		22	22	3,9					
145	19-10-08	POINTE BOURG	4,8		17 oct.										2										2	2	0,4					
146	19-11-01	POINTE TRACADIGACHE	1,5		17 oct.																											
147	19-11-02	LAGUNE CARLETON	5,1		17 oct.	133	24					50	20		18									75	340	340	75,6		i			
148	19-11-03	CARLETON CENTRE	3,8		17 oct.										9	8										17	17	4,5		i		
149	19-11-04	CARLETON OUEST	3,5		17 oct.										31										31	31	8,9					
150	19-11-05	ST-OMER	3,6		17 oct.	33						88			2									80	203	203	56,4					
151	19-11-06	ÎLE LAVIOLETTE	2,0		17 oct.	34	4	2																10	50	50	25,0					
152	19-11-07	BAIE TRACADIGACHE	2,5		17 oct.	4									30										34	34	13,6					

INVENTAIRE DES ACOA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, SURVOL NO 2, OCTOBRE 2007

Numéro parcelle régional	Numéro parcelle officiel	Nom parcelle	Longueur rivage (km) ¹	Superficie zone humide (ha)	Date 2007 (jj-mm)	canard noir	canard colvert (canard mallard)	sarcelle d'hiver (sarcelle à ailes vertes)	sarcelle à ailes bleues	sarcelle sp.	canard branchu (canard huppé)	harboteur sp.	garrot à oeil d'or (garrot commun)	grand harle (grand becscie)	harle sp. (grand et huppé)	harle couronné (becscie couronné)	plongeur sp.	harle de kahawi (kahawi)	oider à duvet	macreuse brune (macreuse à ailes blanches)	macreuse à front blanc	canard de mer sp.	canard sp.	bernache du Canada	scomoran à algrette	plongeon huard	Total sauvagine	Total oiseaux (incluant autres espèces)	Nombre sauvagine par km rivage	Nombre sauvagine par hectare	Statut DAG parcelle >50 ind./km ²
153	19-11-08	POINTE LABILLOIS	3,7		17 oct.									8												383	383	103,5			
154	19-11-09	ESTUAIRE RIVIÈRE NOUVELLE	3,5		17 oct.	10								30												40	40	11,4			
155	19-11-10	POINTE AUX CORBEAUX	2,5		17 oct.									2							2					19	19	7,6			
156	19-12-01	POINTE MIGUASHA	1,7		17 oct.									3												3	3	1,7	i		
157	19-12-02	MIGUASHA	1,0		17 oct.	84	3							6							1					99	99	99,0			
158	19-12-03	MIGUASHA OUEST	3,5		17 oct.																					25	25	6,8			
159	19-12-04	POINTE À FLEURANT	3,7		17 oct.									25												169	169	44,5			
160	19-12-05	ESCUMINAC FLATS	3,8		17 oct.	12								11			146									66	66	33,0			
161	19-12-06	POINTE D'ESCUMINAC	3,2		17 oct.												1									1	1	0,3			
162	19-12-07	ESCUMINAC	2,0		17 oct.									10									46			102	102	60,0	d		
163	19-12-08	ESTUAIRE RIVIÈRE ESCUMINAC	1,9		17 oct.	102																				66	66	33,0			
164	19-12-09	BAIE D'ESCUMINAC	5,1		17 oct.	252								80								60	372			764	764	149,8			
165	19-13-01	BAIE DE POINTE À LA GARDE	1,5		17 oct.																					13	13	5,4	i		
166	19-13-02	POINTE À LA GARDE	3,9		17 oct.	11								2			207						150			370	370	94,9			
167	19-13-03	POINTE À LA BATTERIE	1,6		17 oct.	269	2										15						254			540	540	337,5			
168	19-13-04	POINTE AUX CHÈNES	2,4		17 oct.																3					13	13	5,4	i		
169	19-13-05	OAK BAY	5,2		17 oct.	77					25															102	102	20,4	i		
170	19-13-06	POINTE À LA CROIX	3,0		17 oct.	6											7									13	13	6,5	i		
171	19-13-07	RIVIÈRE-DU-LOUP	6,7		17 oct.	50																				110	110	36,7			
172	19-13-08	MARAI ALEXANDER (privé)	1,0		17 oct.	4	1				10															15	15	15,0			
173	19-13-09	POINTE À LA MISSION	1,3		17 oct.	2																				2	2	1,5	i		
174	19-13-10	POINTE À BOURDEAU	3,5		17 oct.	58		3																		61	61	17,4			
175	19-13-11	POINTE AUX BOULEAUX	2,5		17 oct.	184	39	15		230	160			6									170			804	804	321,6			
176	19-14-01	FLATLANDS	4,8		17 oct.	20	3							10												35	35	9,2	i		
177	19-14-02	LONG ISLAND	4,8		17 oct.									5												7	7	1,5			
178	19-14-03	BROADLANDS	2,6		17 oct.	2	2	1						5												10	10	3,8			
179	20-01-01	ÎLE BRION NORD-OUEST	4,2		27 oct.									4	6									21		10	31	2,4			
180	20-01-02	ÎLE BRION NORD-EST	5,0		27 oct.									1							8			10		9	19	1,8			
181	20-01-03	ÎLE BRION SUD-EST	5,0		27 oct.																7	1				8	8	1,6	i		
182	20-11-01	PLAGE POINTE-AU-LOUP SUD	8,4		27 oct.																										
183	20-11-02	PLAGE POINTE-AU-LOUP NORD	9,0		27 oct.																										
184	20-12-01	HAVRE AUX BASQUES SUD	10,5		27 oct.																										
185	20-12-02	HAVRE BASQUES CENTRE-SUD	12,5		27 oct.	15					75															90	90	7,2			
186	20-12-03	HAVRE BASQUES CENTRE-NORD	2,6		27 oct.	225	5			40	15															285	285	109,6			
187	20-12-04	HAVRE AUX BASQUES NORD	6,5		27 oct.																										
188	20-12-05	ÉTANG DU NORD	3,0		27 oct.																										
189	20-12-06	ÉTANG DES CAPS (partie)		222	27 oct.																										
190	20-13-01	FATIMA	2,8		27 oct.																										
191	20-13-02	BAIE DU CAP VERT	3,5		27 oct.																										
192	20-13-03	ÎLE AUX COCHONS	2,5		27 oct.																										
193	20-13-04	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS S-O	4,5		27 oct.																										
194	20-13-05	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS S-E	5,0		27 oct.	1																				1	1	0,2			
195	20-13-06	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS N-E	4,7		27 oct.																										
196	20-13-07	LAGUNE HAVRE-AUX-MAISONS N-O	4,0		27 oct.																										
197	20-13-08	CHENAL D'EN BAS	3,5		27 oct.		3																			3	3	0,9			
198	20-13-09	MARELLES DE L'AÉROPORT	2,0		27 oct.																										
199	20-13-10	LES PETITES MARES	4,0		27 oct.	3					2															5	5	1,3			
200	20-13-11	LE BUTTEREAU DU NÈGRE	4,5		27 oct.																										
201	20-13-12	LAGUNE DE LA GRANDE-ENTRÉE	5,5		27 oct.																										
202	20-13-13	ANSE AUX CANARDS	5,2		27 oct.																										
203	20-14-03	DUNE DU NORD	7,0		27 oct.																										

Annexe 3. Liste des noms français et scientifiques des espèces d'anatidés recensés en 2007-2008

Nom français	Nom scientifique
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>
Grand harle	<i>Mergus merganser</i>
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>
Petit fuligule	<i>Aythya affinis</i>
Petit garrot	<i>Bucephala albeola</i>
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>